

Ceux qu'on n'entend pas

Les mots pour se penser
Dire ce qu'on vit
Crier plus fort
Si on existait

ÉTÉ 2012

Vol. 5 No. 2

La Revue du CREMIS est publiée par le Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté (CREMIS).

Le CREMIS fait partie intégrante du Centre Affilié Universitaire - Centre de Santé et de Services Sociaux Jeanne-Mance, affilié à l'Université de Montréal et à l'Université du Québec à Montréal.
1250, rue Sanguinet
Montréal, Québec
H2X 3E7

Équipe de production pour ce numéro :

Marie-Christine Brossard-Couture, Aude Fournier, Baptiste Godrie et Christopher McAll
Pour tout commentaire ou pour s'inscrire sur notre liste de diffusion, n'hésitez pas à communiquer avec nous :

revueducremis@gmail.com

Les opinions exprimées dans les articles n'engagent que les auteurs.

Vous pouvez télécharger gratuitement cette revue à l'adresse web suivante :

www.cremis.ca

Dépôt légal, Bibliothèque et archives nationales du Québec
ISSN : 1916-646X

Photo de la page couverture par Raymond Larose, 2011. Certains droits réservés ©

Centre de santé et de services sociaux
Jeanne-Mance

Centre affilié universitaire

Université 
de Montréal

UQÀM



Raymond Larose, 2012. Certains droits réservés ©

Inégalités sociales
Discriminations
Pratiques alternatives de citoyenneté

Ceux qu'on n'entend pas

« Écouter ceux que l'on n'entend pas, trouver des proximités qui permettent d'entendre, [...] nouer des relations personnelles, dans le sens d'engageantes, c'est ce que nous faisons depuis que nous avons 25 ans. »

« Le travail peut être fait sur l'écriture, sur le flow, la diction, l'articulation ; on adapte les expressions du quartier pour qu'elles soient accessibles à tous ».

« on se donne collectivement non seulement le droit de parler, de crier, mais aussi le droit, voire le devoir, de désobéir. Peut-être parce que désobéir confère le sentiment d'exister »

« On a des idées, on est articulé, on veut avancer, on a une tête sur les épaules et on veut qu'elle soit respectée, cette tête-là. »

(suite à la page 17)

SOMMAIRE

REGARDS

Orientation sexuelle, intervention et hétéronormativité : « Quelqu'un dans votre vie ? »

Danny Leblond 4

Synergie recherche-pratique : Lâcher prise

François Pépin 10

Aperçus anthropologiques des pratiques en périnatalité et petite-enfance : Le regard qui nomme

André Michaud 14

DOSSIER

Ceux qu'on n'entend pas 17

Enquête dans la pauvreté ouvrière : Les mots pour se penser

Jean-François Laé 18

Hip-hop, slam et culture urbaine : Dire ce qu'on vit

Carmina Mac Lorin 23

Printemps érable et réveil politique : Crier plus fort

Jean-François René 27

Les jeunes et l'accès à l'aide sociale : Si on existait

Pierre-Luc Lupien 33

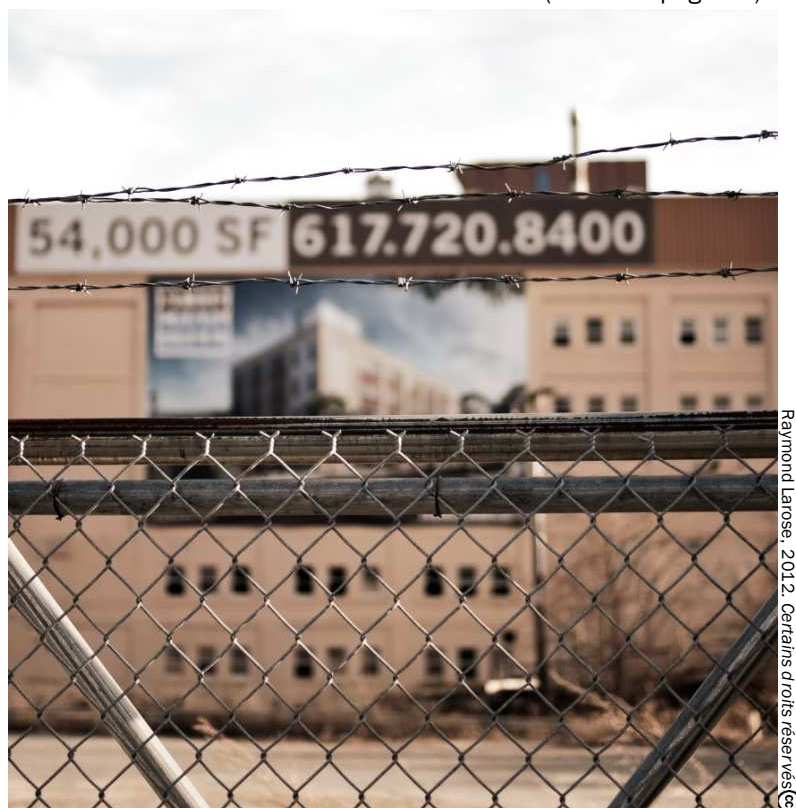
HORIZONS

L'aide sociale de 1961 à 2012 : Tours de vis

Nicole Jetté et Sylvia Bissonnette 40

Colères d'usagers, colères d'intervenants : Éclats au travail

Éric Gagnon 47



Raymond Larose, 2012. Certains droits réservés ©

Orientation sexuelle, intervention et hétéronormativité

« Quelqu'un dans votre vie ? »

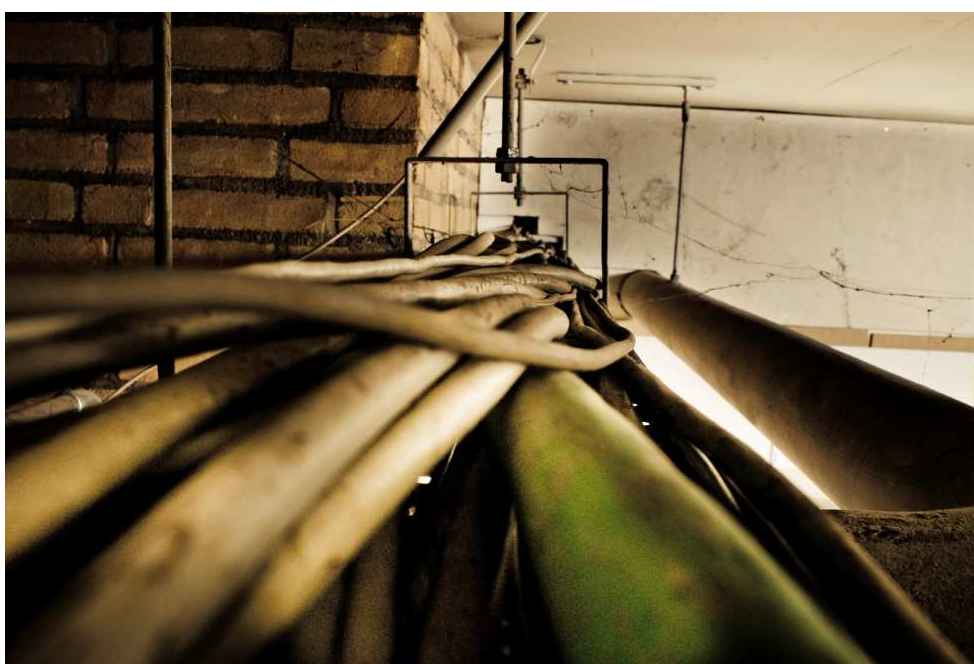
REGARDS

Danny Leblond

Psychologue

Unité de médecine familiale des Faubourgs
CSSS Jeanne-Mance

Propos recueillis et mis
en forme par Baptiste
Godrie
Revue du CREMIS



Marilvyb, 2009. Certains droits réservés (cc)

Après une dizaine d'années de pratique clinique en psychologie, j'ai développé un grand intérêt professionnel pour la question de l'orientation sexuelle. J'ai alors décidé d'approfondir mes connaissances sur la diversité sexuelle et de suivre une formation d'une année au Centre d'orientation sexuelle de l'Université McGill (COSUM), une clinique externe de l'hôpital général qui offre des services à des personnes qui ne sont pas hétérosexuelles.¹ Les personnes homosexuelles, bisexuelles ou transsexuelles peuvent y recevoir des services – des consultations psychologiques individuelles ou participer à des groupes de psychothérapie – pour les aider à surmonter certaines difficultés relationnelles ou identitaires liées à leur orientation sexuelle.²

Dépathologiser le regard

J'y suis allé chercher des réponses à certaines des questions qui m'habitaient : qu'est-ce que l'orientation sexuelle ? Quelles sont

les difficultés vécues et l'aide que l'on peut apporter à ces personnes en psychothérapie ? Quels sont les services que l'on peut offrir aux personnes qui vivent des difficultés dans l'acceptation de leur orientation sexuelle ou des difficultés relationnelles ?

Les gens essaient souvent de trouver une cause à leur orientation sexuelle : « Est-ce parce que mon père était absent ? Est-ce parce que ma mère était trop protectrice ? » La souffrance ressentie par les personnes qui viennent consulter provient du rejet qu'elles subissent de la part de leur milieu. Ce rejet les pousse parfois à cacher leur orientation sexuelle, à vivre comme si elles étaient hétérosexuelles, à développer une faible estime de soi et une peur de l'intimité affective se traduisant parfois par la difficulté de s'affirmer et de se mettre à risque en acceptant d'avoir des rapports sexuels non-protégés. L'intervention auprès de ces personnes a des retombées significatives sur leur santé et la qualité de leurs relations interpersonnelles.

La psychothérapie ne porte pas sur les causes de l'orientation sexuelle : les intervenants s'appuient sur le constat de l'existence d'une diversité dans les orientations sexuelles et travaillent avec les personnes l'homophobie intériorisée provoquée par l'hétérosexisme. Le but de la psychothérapie est de mettre la personne à l'aise avec son orientation sexuelle et, parfois, de l'amener à dépathologiser le regard qu'elle porte sur elle-même tout en misant sur les

changements qu'elle peut apporter à son environnement. Ce travail suppose d'être capable de nommer l'hétéronormativité ambiante qui exclut ceux qui n'appartiennent pas à la majorité.

À la suite de cette formation, j'ai tenté de spécialiser ma pratique privée en banlieue de Montréal auprès de cette clientèle aux prises avec des problèmes concernant leur orientation sexuelle. J'ai constaté que les gens qui vivent en banlieue préfèrent consulter au centre-ville de Montréal, notamment parce qu'ils espèrent y trouver une meilleure expertise sur ces questions et qu'il autorise un plus grand anonymat. Avec l'ouverture d'un poste à l'équipe VIH du CLSC des Faubourgs en 2002, j'ai décidé de venir pratiquer au centre-ville au contact d'une clientèle de toutes les orientations sexuelles et à proximité du « village », un territoire où réside une partie importante de la population gaie de Montréal.

Tout à bâtir

À ma grande surprise, lorsque j'ai franchi les portes du CLSC, rien n'indiquait un accueil spécifique à propos de l'orientation sexuelle. Le CLSC ne semblait consacrer que peu de moyens à cet enjeu et semblait peu impliqué auprès de la communauté gaie. La santé gaie était systématiquement réduite à la question du VIH et à la prévention des ITSS. Alors que je pensais pouvoir mettre en application ce que j'avais étudié, tout était à bâtir.

Quelques années auparavant, des médecins du CLSC s'étaient intéressés à la santé gaie et souhaitaient mettre sur pied un programme

REGARDS

« Le but de la psychothérapie est de mettre la personne à l'aise avec son orientation sexuelle et, parfois, de l'amener à dépathologiser le regard qu'elle porte sur elle-même tout en misant sur les changements qu'elle peut apporter à son environnement. »

dédié à cette clientèle, à l'instar d'un centre spécialisé en diversité sexuelle au centre-ville de Toronto. Ce projet a, semble-t-il, rencontré une certaine résistance, notamment de la part de gestionnaires qui craignaient que le CLSC des Faubourgs soit identifié comme étant le « CLSC des gais », au détriment du reste de la population vivant sur le territoire. Au fait de cette histoire, j'étais conscient de l'importance de ne pas ghettoïser la clientèle et de lui offrir des services appropriés de manière intégrée dans les programmes existants, tout en élargissant les services à des groupes/populations plus spécifiques, par exemple, les aînés gais, les familles dans lesquelles se posait la question de l'homoparentalité ou encore, les personnes transsexuelles.

Au sein de l'équipe VIH, nous étions témoins de la souffrance des gens qui apprenaient un diagnostic de séropositivité au VIH et, souvent, nous devenions les confidents des difficultés qu'ils vivaient en lien avec leur orientation sexuelle. Tout en ayant l'impression d'être dans une situation d'impuissance sur le terrain, j'ai commencé à me documenter sur l'orientation sexuelle : des recherches indiquaient que les hommes gais subissaient de multiples problèmes de santé et connaissaient des taux élevés de suicide, tout en étant davantage sujets à la toxicomanie, la prostitution, la pauvreté et la dépression que les hétérosexuels.

Avec l'aval de la hiérarchie, des collègues de l'équipe VIH et moi avons créé le comité sur la condition homosexuelle et bisexuelle en 2005, au moment de la fusion des différents CLSC du territoire dans le CSSS Jeanne-Mance. Ce comité avait deux objectifs : à l'intérieur, il visait à sensibiliser et former les intervenants à cette question afin qu'ils offrent de meilleurs services et, à l'extérieur, il visait à avoir une plus grande visibilité auprès de la communauté et ainsi, être plus au fait des attentes et besoins de la population.

Un questionnaire a été envoyé aux équipes du CLSC des Faubourgs pour connaître les services en place, les pratiques que les intervenants avaient développées ainsi que les besoins qu'ils avaient. Certains d'entre eux avaient bénéficié de formations sur l'orientation sexuelle données par un chercheur ainsi que par des intervenants du COSUM.

Dans l'ensemble, les employés y exprimaient qu'ils n'avaient pas de préjugés envers les personnes homosexuelles et qu'il fallait les traiter comme tout le monde. Cette réponse m'avait interpellé : peut-on les traiter comme tout le monde s'ils ont des conditions de vie et des valeurs particulières ? À mes yeux, les « traiter comme tout le monde » équivaut à nier leur réalité en pensant l'intervention à partir d'un schéma hétérosexuel. L'intervention doit tenir compte des caractéristiques de la personne, que ce soit son origine ethnique ou son orientation sexuelle, qui peuvent la conduire à vivre de la discrimination et subir de la souffrance. Dans d'autres cas, il peut être utile pour comprendre un comportement, la toxicomanie par exemple, de tenir compte de l'orientation sexuelle.

Nous n'avons pas réalisé d'étude pour connaître les besoins de la clientèle, mais l'équipe VIH était impliquée dans la communauté, que ce soit à travers les liens noués avec des organismes communautaires ou grâce à la tenue de kiosques lors des événements de la fierté gaie,

nous permettant ainsi de prendre le pouls de la communauté.

À la suite du questionnaire, j'ai élaboré avec l'aide d'une étudiante en sexologie que je supervisais une formation traçant les grandes lignes de l'intervention auprès de la clientèle homosexuelle et bisexuelle, et destinée aux intervenants de notre CSSS. Une autre formation était déjà proposée par la Régie de la santé, mais elle n'était pas obligatoire. De plus, il nous semblait important qu'elle soit donnée par des intervenants à l'interne, connus dans les murs du CSSS. La formation portait sur l'intervention auprès de la clientèle homosexuelle et bisexuelle. Elle expliquait ce qu'est l'orientation sexuelle, donnait un aperçu de l'état de la recherche sur le sujet et proposait des pistes concrètes pour intervenir de manière moins exclusive et hétérosexiste. Par exemple, plutôt que de préjuger de l'orientation sexuelle de quelqu'un et demander : « Avez-vous une femme dans votre vie ? », on peut ouvrir le questionnement avec un « Avez-vous quelqu'un dans votre vie ? ».

Sur la glace

En lisant sur le sujet, nous nous sommes aperçus que les enjeux soulevés étaient peu documentés et qu'il fallait l'aide de chercheurs, car nous n'avions ni le temps ni la formation pour les creuser. Mon travail m'a amené à côtoyer en 2007 des chercheurs de l'équipe de recherche *Sexualité et genre : vulnérabilité et résilience* (SVR) de l'UQAM, dont Bill Ryan, et ils se sont montrés intéressés à l'idée de mener une étude sur les besoins de la clientèle du CSSS. J'ai été libéré pour participer à leurs réunions d'équipe où nous étions, avec le directeur de RÉZO³, les seuls membres non-chercheurs. Si la recherche donne aux praticiens une plus grande rigueur dans leur pratique clinique, elle permet aux chercheurs de cibler avec plus de réalisme certains éléments dans leurs projets, contribuant à bonifier simultanément la recherche et l'intervention. À un moment donné, en raison de rejets de nos demandes de subvention et de problèmes financiers, le projet de recherche a été mis sur la glace. Parallèlement, en dépit de l'élargissement progressif du comité à des membres d'autres équipes du CSSS, dont des femmes de toutes orientations et des hommes hétérosexuels, le comité a passé un certain temps sous respirateur artificiel en raison d'un roulement important de personnel.

REGARDS

« plutôt que de préjuger de l'orientation sexuelle de quelqu'un et demander : "Avez-vous une femme dans votre vie ?", on peut ouvrir le questionnement avec un "Avez-vous quelqu'un dans votre vie ?" »



Thomas Hawk, 2008. Certains droits réservés (CC)

REGARDS

Lorsque j'ai rejoint l'équipe Services courants, j'ai pratiqué en clinique à temps plein, ce qui m'a poussé à quitter le comité et a permis à François Pépin, intervenant social en milieu scolaire au CSSS, de prendre la relève. Par un concours de circonstances surprenant, j'ai eu le plaisir de voir mes petites idées aboutir. Je n'étais plus dans le comité, mais le fait que les activités continuent était un signe qu'il était plus solide. Au niveau gouvernemental, la réduction de l'homophobie est devenue une priorité officielle ; les gestionnaires se sont associés au mouvement et ont officiellement reconnu le comité comme un comité du CSSS. Jean Dumas, qui travaillait déjà avec Séro Zéro et connaissait la condition homosexuelle, est arri-



Raymond Larose, 2011. Certains droits réservés ©

vé au CSSS dans le cadre de son projet post-doctoral. Le fait que les activités se poursuivent sans que j'y sois est un signe rassurant. L'année dernière, les travaux ont porté sur les adolescents gais et, cette année, ils portent sur le transsexualisme en lien avec un organisme d'aide aux transsexuels.

Aux balbutiements

Je me dis parfois que c'est un miracle que le comité se soit rendu où il est en dépit des obstacles rencontrés. Les gestionnaires font face à des contraintes qui les empêchent souvent de

libérer les intervenants pour siéger sur ce type de comité. C'est pourquoi la reconnaissance officielle du comité par le CSSS a été si importante. De même, nous nous sommes heurtés à des préjugés dans nos milieux de travail, à une vision étroite de la santé gaie (associée au VIH), à un roulement important de personnel ainsi qu'à plusieurs rejets de demandes de subvention nous laissant parfois les bras ballants.

Dix années se sont écoulées depuis le jour où j'ai mis le pied au CLSC des Faubourgs avec mes rêves de mieux-être pour les personnes de toutes les orientations sexuelles. La persévérance a servi et la promotion de la santé gaie passe avant tout par une collaboration soutenue entre le milieu de la recherche, le milieu clinique et la population, unis pour une meilleure compréhension de ce qu'est la santé gaie.

Des défis majeurs restent à affronter tant du côté des intervenants que de la population. La prévalence des ITSS est plus élevée que la moyenne montréalaise sur le territoire, mais nous en sommes encore aux balbutiements en matière de connaissance des besoins de la population. Comment assurer la formation des intervenants à la question de la diversité sexuelle, compte tenu du roulement de personnel ? La question gaie est abordée de manière diffuse à travers les programmes, mais sans vision transversale en matière de prévention. Au centre-ville de Toronto, il existe une clinique dédiée aux personnes homosexuelles, bisexuelles et transsexuelles avec des services sociaux, de la psychothérapie et un centre de crise. Qu'en est-il ailleurs ? Pour ma part, je suis davantage en faveur d'un modèle d'intégration

dans les programmes existants plutôt que pour une clinique dédiée à cette population, mais différentes options sont à explorer.

Aujourd'hui, je travaille à temps plein à l'unité de médecine familiale (UMF) pour familiariser les médecins avec la psychothérapie. La santé gaie et l'orientation sexuelle ne sont pas des sujets abordés dans la formation des médecins qui identifient l'homosexualité à un risque plus élevé d'ITSS, mais non à la prévention et à la santé physique et mentale dans une perspective globale.

Notes

1 : En anglais, l'acronyme est MUSIC pour *McGill University Sexual Identity Centre*.

2 : Cette clinique n'est pas sectorisée et elle est accessible sur simple référence d'un médecin. Les services sont offerts après une évaluation par un psychiatre.

3 : RÉZO est un organisme communautaire qui « privilège une approche globale de la santé et fournit aux hommes gais et bisexuels séronégatifs ou séropositifs des connaissances et des moyens pour développer et maintenir un plus grand contrôle sur leur santé physique, mentale, affective et sociale. » (<http://www.rezosante.org/mission.html>)

REGARDS

« nous nous sommes heurtés à des préjugés dans nos milieux de travail, à une vision étroite de la santé gaie (associée au VIH), à un roulement important de personnel ainsi qu'à plusieurs rejets de demandes de subvention nous laissant parfois les bras ballants. »

Synergie recherche-pratique

Lâcher prise

REGARDS

François Pépin

Travailleur social scolaire
CSSS Jeanne-Mance

Propos présentés lors des
Rendez-vous Jeanne-
Mance

J'ai eu la chance de participer, en octobre 2011, à un séminaire sur les discriminations que peuvent vivre les jeunes dans l'espace public et à l'école, dans le cadre du douzième

Atelier international de recherche et d'actions sur les discriminations et les inégalités qui a été organisé par le CREMIS à Lille en France. À cette occasion, une délégation québécoise de chercheurs, de jeunes, d'intervenants communautaires et institutionnels, est partie ren-

contrer une délégation française de jeunes et d'intervenants. Il s'agissait d'un groupe hétérogène, tant en ce qui concerne l'âge, la profession, le champ d'études que l'origine.¹

Ce texte ne se veut pas un descriptif de nos travaux, mais mon point de vue de travailleur



Raymond Larose, 2010. Certains droits réservés (CC)

social quant à l'importance de la collaboration entre le monde de la recherche et celui de l'intervention « terrain », en utilisant cette expérience comme appui.²

D'emblée, il apparaît essentiel que les milieux de la recherche et de la pratique continuent de collaborer et de questionner cette collaboration afin de rapprocher ces deux mondes qui sont parfois éloignés. Par contre, pour que cette union porte ses fruits pour la population que nous desservons, il est important de réussir à sortir d'une dynamique relationnelle

« parasitaire », que j'observe et à laquelle je participe.

Cette qualification, qui peut paraître peu élogieuse, s'applique à une relation au sein de laquelle seul l'un des deux partis impliqués bénéficie de la contribution de l'autre. Cela peut être le cas, par exemple, d'un chercheur venu rencontrer un intervenant afin d'obtenir de la « matière première », lui permettant d'écrire un essai ou de réaliser une recherche qui n'apportera aucun bénéfice direct au travail réalisé par les intervenants. À l'inverse, on peut imaginer le cas d'un travailleur social allant questionner un chercheur afin d'obtenir les données les plus récentes de ses recherches dans le but d'améliorer une intervention ou de mettre sur pied un atelier de prévention-promotion, sans que l'apport du chercheur n'y soit reconnu.

Comment changer cette relation ? L'expérience vécue à Lille permet d'identifier certaines variables pour repenser la relation « terrain/ recherche ». Les deux semaines que nous avons passées ensemble à réfléchir et à débattre ont permis de dépasser cette relation « parasitaire » et de créer un projet commun qui va au-delà des observations de chacun. Pour en arriver là, certains obstacles ont dû être surmontés.

Culpabilité et temps

Le premier obstacle rencontré en tant que travailleur social au sein d'un CSSS fut de devoir faire face à ma culpabilité : celle de ne pas être sur le terrain pendant presque deux semaines et de laisser à mon équipe, déjà débordée, la charge de mes dossiers en cas de crise. J'ai aussi dû accepter l'impossibilité de justifier l'avancement de mon travail à travers les outils de reddition de comptes habituellement fournis par mon employeur. Finalement, j'ai dû faire face au regard des autres, certains me disant en blaguant que je prenais « des vacances »

pendant deux semaines. Il est difficile pour les intervenants de sortir de l'action. Admettre cette culpabilité et prendre le temps de l'accepter nous a permis à Lille d'être plus disponibles pour se plonger dans les travaux de réflexion collective.

Prendre le temps nécessaire m'apparaît comme un élément incontournable pour une réelle collaboration chercheur/intervenant. Combien de fois est-il arrivé à des intervenants de perdre patience pendant un processus de réflexion critique et demander impérieusement que l'on « passe à l'action » ? Il faut comprendre qu'à ce moment, il est possible qu'ils fassent en réalité écho à leur propre malaise de ne pas être en train d'intervenir.

Aussi, dans plusieurs milieux (pas seulement les CSSS), il nous est demandé constamment de faire plus avec moins ; moins d'argent, mais surtout, moins de temps. La réflexion sur les pratiques discriminantes dissimulées, comme le traitement différentiel des élèves en difficulté d'apprentissage dans une école, ne peut se faire de façon originale, ouverte, sans jugement et rigoureusement, en incluant ensei-

REGARDS

*« Combien de fois
est-ce arrivé à des
intervenants de
perdre patience
pendant un processus
de réflexion critique
et demander
impérieusement que
l'on "passe à
l'action" ? »*

REGARDS

« Si la volonté de nos institutions universitaires est de contribuer à un réel rapprochement entre pratique et recherche, ils devront convaincre les CSSS du bénéfice pour la population de sortir d'une logique d'indicateurs de performance et d'accepter de prendre du temps pour réfléchir sur les pratiques. »

gnants, intervenants du communautaire, du CSSS et des chercheurs, en seulement trois heures lors d'une demi-journée pédagogique.

Une démarche de travail favorisant une proximité sur le long terme entre chercheurs et intervenants peut amener des résultats positifs. Un exemple illustrant cette idée est celui du comité sur la condition homosexuelle et bisexuelle du CSSS. Depuis un an, un chercheur s'est joint à nous, car il est en train d'effectuer une recherche sur les services du CSSS en lien avec cette population. Au fil du temps, il est devenu plus qu'un chercheur venant faire des mises à jour de ses travaux. Il est devenu un membre à part entière du comité et participe à tous les échanges, même ceux qui ne touchent pas directement sa recherche. Ce faisant, le comité est devenu un lieu de travail propice et riche en innovation, où la recherche contribue de façon constante à l'amélioration des interventions sur le terrain.

Si la volonté de nos institutions universitaires est de contribuer à un réel rapprochement entre pratique et recherche, ils devront convaincre les CSSS du bénéfice pour la population de

sortir d'une logique d'indicateurs de performance et d'accepter de prendre du temps pour réfléchir sur les pratiques.

Perte de repères

Le troisième obstacle à la collaboration entre chercheurs et intervenants repose sur les réflexes acquis d'intervenants, qui priorisent la tâche, la réalisation d'objectifs clairs et le développement d'un plan d'intervention. Pour atteindre une synergie entre les participants des deux délégations à Lille, un certain laisser-aller était nécessaire. Le « chef d'orchestre » de ces travaux nous a demandé de lâcher prise sur certains modes de fonctionnement qui nous sont chers et de lui faire confiance. Pour un intervenant institutionnel, ce type d'investissement peut se montrer quelque peu « contre-nature », du moins pendant les heures de travail. Cet obstacle était en réalité une variable importante du cheminement ayant pour but de penser différemment les problématiques de discrimination que vivent les jeunes de nos deux pays. Ce lâcher-prise a permis de sortir de notre zone de confort intellectuel.

Afin d'atteindre cet objectif, il a fallu un ingrédient essentiel : la perte de nos repères. Cette perte de repères fut vécue rapidement, le groupe étant composé de vingt-deux personnes qui, en majorité, ne se connaissaient pas. Un pays différent, quatre groupes devant partager leur quotidien. Malgré l'accueil chaleureux de la part de nos partenaires français, nous avons tous vécu une sortie rapide et certaine de cette zone de confort qui, des fois, nous empêche de nous regarder différemment, élément essentiel à la démarche proposée.

Les discussions commençaient tôt le matin en attendant le tramway qui, après 45 minutes de route, arrivait à destination : une station de métro de Lille, à partir de laquelle nous entamions la deuxième partie du trajet. Elles se terminaient tard le soir, alors que nous faisions les courses pour le souper. Tous ces éléments ont servi à créer un environnement propice aux échanges, marqué par l'ouverture et la transparence, et moins empreint des mécanismes de défense qui, trop souvent, dictent notre rapport aux autres. Il ne s'agit pas de mettre dans ce



Thomas Kawk, 2006. Certains droits réservés ©

type de situation tous les chercheurs et praticiens souhaitant travailler et réfléchir ensemble, mais plutôt de créer un réel partenariat en collaborant dans un contexte inhabituel où tous n'ont en commun que le fait d'être déstabilisés.

L'expérience de cet atelier international a changé ma façon d'intervenir. Depuis mon retour, je suis plus sensible aux discriminations dissimulées dans mon travail. Les traitements différentiels offerts aux jeunes « en grande difficulté » deviennent, trop souvent, rigides et systématiques, entraînant ainsi une forme plus subtile et dommageable de discrimination, pourtant faite dans le but de défendre l'intérêt de l'élève.

Il y a d'autres variables qui font que la collaboration et la synergie entre le monde de la recherche et de la pratique peuvent donner des résultats impressionnants. Celles mentionnées dans ce texte résument simplement ma perception comme travailleur social des éléments qui m'ont marqué lors de ces jours de travail intensif et partagé.

Notes

1 : Dans la *Revue du CREMIS*, vol.4, no. 4, l'un des nôtres, Pierre-Luc Lupien, agent de recherche au CREMIS, explique à partir de ses perceptions ce que nous avons accompli là-bas dans un excellent texte nommé « En route vers Watrellos ».

2 : Lors du dernier Rendez-vous Jeanne-Mance, intitulé « Quand recherche et pratique s'unissent pour mieux agir sur les inégalités sociales », on m'a demandé de parler de mon expérience vécue en octobre 2011.

Aperçus anthropologiques des pratiques en périnatalité et petite-enfance

REGARDS

André Michaud

*Chef de programme
Services à la petite-
enfance 0-5 ans
CSSS Jeanne-Mance¹*

Le programme de Services intégrés en périnatalité et petite-enfance à l'intention des familles vivant en contexte de vulnérabilité (SIPPE) en CSSS s'adresse spécifiquement à des femmes enceintes de moins de 20 ans, des femmes enceintes âgées de 20 ans ou plus sans secondaire 5 et vivant sous le seuil de faible revenu, ainsi que des femmes enceintes issues d'une famille ayant un parcours migratoire difficile. Il propose aux familles un suivi régulier de la grossesse à l'entrée à l'école de l'enfant sur une base mensuelle, hebdomadaire ou bi-hebdomadaire selon la période.

Comme gestionnaire d'une équipe SIPPE, j'aimerais présenter mon point de vue sur une expérience de recherche en milieu de pratique, qui a pris fin à l'été 2012. En 2009, une étude postdoctorale s'inscrivant dans une perspective



Lucianth, 2010. Certains droits réservés (cc)

anthropologique et ethnographique a été proposée à mon équipe, avec pour objectif de mieux comprendre l'évolution et l'implantation de ce programme. L'équipe a accepté la présence d'une chercheuse qui observerait continuellement la vie de l'équipe en réunion, celle des sous-équipes de professionnels et, selon la volonté de chacun, l'intervention individuelle qui est faite en présence des familles participant au programme. Ce projet était dirigé par Léah Walz et intitulé « Aperçus anthropologiques sur les pratiques en santé publique dans le cadre d'un programme de promotion de la santé infantile à Montréal ». Il avait pour but ultime de repérer les pratiques innovatrices et

bénéfiques pour les femmes, de déterminer ce qui fonctionne, pour qui et dans quelles circonstances, et de se demander quels facteurs passés ou présents influencent les pratiques actuelles.³

C'est à la suggestion d'une infirmière de l'équipe que nous avons accepté de nous impliquer dans ce projet, non sans peur au début, car les intervenantes ne voulaient pas se sentir « utilisées » par la chercheuse. Au contraire de nos craintes, tout au long du processus, nous avons senti le respect de la chercheuse et son véritable désir de comprendre notre réalité. Nous avons alors constaté l'importance d'une rétroaction rapprochée dans le temps.

Recul

Quand Léah Walz a fait la présentation de ses premiers résultats de recherche, les intervenantes se sont senties comprises. En nommant les enjeux qui entourent l'intervention auprès d'une famille dans un contexte interdisciplinaire, en montrant la diversité d'objectifs possibles qui se cachent sous le descriptif des grands objectifs des plans d'intervention, elle donnait une explication à la fatigue et la tension ressenties par plusieurs intervenantes : « Non, je ne suis pas folle et je ne suis pas seule avec ce sentiment d'être constamment dépassée. » Les intervenantes se sont reconnues dans ce débat continué qu'engage un esprit ouvert et critique qui s'implique dans la concrétisation du programme SIPPE. Ce regard qui nomme, puis confirme ce qui est vécu a été vitalisant. Cette présentation a fait naître une forme d'espoir. La recherche permet aux acteurs observés de prendre du recul, de prendre eux aussi une place d'observateurs de leur propre réalité.

De fait, les carnets de Leah Walz décrivent plusieurs aspects du savoir-faire, du savoir-être et de la vision commune nécessaires à ce travail, qui se fait en interdisciplinarité et en intersectorialité. La présence de cette chercheuse et le partage de ses observations nous a permis de constater combien les tâches sont multiples, complexes et souvent contradictoires. Elles exigent une grande compétence et beaucoup de recul de la part des intervenants pour

permettre aux familles de prendre leur place et d'exercer leur pouvoir. Le plan d'intervention est celui de la famille et non le nôtre. L'important est souvent de simplement écouter et encourager, et non de faire. Cela demande cependant sagesse et expérience comme intervenant pour reconnaître que parfois, « on aide à ne pas aider » et qu'attendre, rester auprès des familles sans intervenir leur permet de se mobiliser et de bouger pour que les choses changent. Cette posture n'est pas évidente pour les experts que nous sommes, formés à l'action et à la prise en charge, ni pour les fonctionnaires efficaces et optimisateurs que nous sommes appelés à être.

Nous avons appris qu'une vision commune comme équipe interdisciplinaire est exigeante et à rebâtir sans cesse. Cela prend du temps, plusieurs réunions sont nécessaires et l'équipe requiert plus de soutien, mais ce travail est essentiel, autant pour les familles que pour les intervenantes du SIPPE.

Une vision commune

Grâce aux recommandations concrètes qu'elle a apportées, cette recherche a servi d'outil d'évaluation du programme et permis de réajuster certains modes de fonctionnement. Par

*« L'important est
souvent de
simplement écouter et
encourager, et non de
faire. »*

exemple, les « *case load* » pourraient être ajustés en fonction du temps jugé nécessaire pour chacune des familles. Dans le même sens, il serait intéressant de revoir le nombre de familles desservies par les SIPPE, afin qu'il soit limité à la capacité réelle d'intervention de l'équipe (respect de l'intensité proposée vs respect du nombre de familles à desservir selon la Direction de la Santé Publique).

Une formation de base pourrait aussi être offerte à tous les intervenants. Notre accompagnement des familles serait ainsi teinté par une compréhension commune du programme et une approche clinique d'équipe, tout en respectant le jugement clinique des uns et des autres. Enfin, comme équipe, il apparaît nécessaire de constater que le programme SIPPE n'est qu'un outil clinique parmi d'autres et que cet outil ne convient pas à toutes les familles ni à tous les intervenants.

Les constats de Leah Walz nous ont reflété la complexité de notre tâche et nous ont permis de réfléchir collectivement aux moyens de nous l'approprier sans pour autant nous tuer à l'ouvrage. Sans ces éclairages, nous aurions pu être tentés de repousser, à notre tour, inconsciemment bien sûr, cette clientèle SIPPE déjà largement victime des inégalités sociales. En prenant conscience de l'importance d'une vision commune dans notre approche interdisciplinaire, nous sommes mieux disposés à impliquer les partenaires des réseaux de services communautaires ou publics dans le soutien des familles. Ce programme, destiné spécifiquement à une clientèle désavantagée au niveau socioéconomique, nous oblige aussi à considérer l'importance de la promotion et de la prévention, qui font partie de notre mandat. Il y a ici un équilibre à rechercher comme CSSS.

Compagnons

La présence régulière et suivie de la chercheuse au sein de l'équipe a modifié l'attitude de certains d'entre nous et a augmenté l'écoute de chacun. Le témoin longtemps silencieux qui écrit constamment aide à prendre du recul à cause même de son silence respectueux de ce qui est dit ou vécu. Une certaine forme de compétition malsaine se brise peu à peu. Le besoin

d'une vision commune émerge. Malgré tout le temps nécessaire à notre implication dans ce projet de recherche, nous avons la certitude d'en sortir plus riches, mieux équipés, plus à l'aise avec notre réalité difficile et l'imperfection de nos contributions. Il y a une détermination encore plus grande de l'équipe de bien faire le programme et de l'ajuster, au meilleur de nos capacités, à la réalité et aux besoins de des familles.

En objectivant et en nommant ce que nous vivions, l'anthropologue nous a révélé aussi nos propres forces. En prenant conscience du niveau d'exigence requis pour se sentir compétents dans le contexte du programme SIPPE et pour réaliser l'idéal du programme, nous avons accepté d'être, les uns pour les autres, dans notre propre équipe, les compagnons de route que nous voulons devenir pour les familles qui nous accueillent dans leur quotidien. Merci Léah Walz, de nous avoir pris comme nous étions, en marche, sans nous condamner de ne pas être arrivés encore.

Notes

- 1 : André Michaud a pris sa retraite le 31 août 2012.
- 2 : Ce texte est issu d'une présentation faite dans le cadre des Rendez-vous Jeanne-Mance, le 21 juin 2012 à Montréal.
- 3 : Après sept mois d'observation participante, 69 réunions cliniques ou clinico-administratives, 28 rencontres de groupes de parents, 55 consultations individuelles observées et 12 entrevues avec les participantes, Leah Walz a produit un rapport intitulé *Trois camets anthropologiques : le travail invisible des intervenantes SIPPE* (www.cacis.umontreal.ca).

DOSSIER



CEUX QU'ON N'ENTEND PAS

Fadziy @ Shutterstock , 2008. Certains droits réservés ©

Enquête dans la pauvreté ouvrière

Les mots pour se penser

DOSSIER

Deux générations dans la débîne. Enquête dans la pauvreté ouvrière (2011) est un journal de terrain à deux voix qui plonge le lecteur dans des scènes brutes, des interactions, des remarques en marge, des moments de repli au domicile et dans « les cultures populaires » d'où jaillissent des envolées subjectives et partagées.

Jean-François Laé

Professeur
Département de sociologie
Université Paris VIII

Chercheur associé au
CREMIS

Numa Murard

Professeur
Département de sociologie
Université Paris VII —
Diderot et à l'EHESS



Raymond Larose, 2011. Certains droits réservés (c)

L'ouvrage est écrit au « je », car observer, écrire ce qu'on a observé, c'est aussi se raconter un peu. Qu'on pense à Rabinow avec *Un ethnologue au Maroc* (1988), à Michel Pialoux qui, avec Christian Corouge, un ouvrier de Peugeot, s'expose à plein dans un dialogue (2011), que l'on suive attentivement Robert Linhart, Richard Hoggart ou Oscar Lewis, cette posture, disons phénoménologique, permet de débusquer des perceptions, une somme d'attitudes et de pensées tenues en réserve et qui, enfin, ap-

paraissent. C'est bien l'engagement personnel de ces auteurs, avec leur propre biographie, qui permet d'accéder à une couche de réalité difficilement accessible autrement.

Contre ces derniers, quelques contradicteurs jettent l'anathème : « Tout cela, c'est de l'impressionnisme ! ». C'est pour nous bon signe, c'est qu'on est dans la bonne voie, car c'est bien le « je » biographique qui perçoit des choses. Par exemple, dans l'intermède du cimetière, nous accompagnons cette femme visiter sa sœur morte dans un commissariat de police. C'est un moment unique où nous accédons à un pacte d'honneur (« Je m'occuperai de ton fils, je l'adopterai, t'en fais pas »). Si nous n'avions pas cette histoire personnelle, nous ne serions jamais allés au cimetière, prétextant que c'était hors champ, hors sujet.

Il y a donc un « je », un choix personnel et professionnel. Écouter ceux que l'on n'entend pas, trouver des proximités qui permettent d'entendre, se familiariser avec des subalternes, nouer des relations personnelles, dans le sens d'engageantes, c'est ce que nous faisons depuis que nous avons 25 ans dans des espaces économiquement pauvres.

Le noyau de la mémoire

La mémoire, dans ce retour sur enquête, joue un rôle important, car elle est toujours une mémoire partagée. Les histoires vécues des uns sont enchevêtrées dans les histoires des autres. Pourtant, à chaque avancée biographique, chacun cherchera les fragments dont il aura besoin. Car, sur un parcours de 30 ans, on peut tracer plusieurs itinéraires, plusieurs trames, et tout dépend du point d'arrivée où nous sommes, comme si le présent était une conclusion.

Pour l'ethnographe, accéder à ce que pense telle personne (aujourd'hui) détermine le rappel des événements passés à ordonner. L'appropriation de son passé dépend de son « aujourd'hui ». Si une famille vous reçoit dans son pavillon flambant neuf, elle verra l'habitat insalubre de sa jeunesse comme un entracte ; si nous sommes dans une baraque en bois, la mémoire de l'insalubrité passée sera très vive.

La façon de se réfléchir dans un passé dépend de ce présent.

Nous avons écrit à partir des histoires racontées par les gens, car nous croyons à cette intelligence narrative dans laquelle prennent place les postures, les attentes passées ou futures, une réflexivité surprenante, une rétrospection et une prospection. La réflexivité est une opération d'appropriation de morceaux d'expérience ; les mots pour se penser, la compréhension des places que l'on occupe et notre narration constituent une reprise des tensions qui la traversent.

Lorsqu'un homme nous dit de ses problèmes de logement « qu'ils sont insolubles... », il faut l'entendre dans deux sens : les paroles des institutions de relogement qui disent que les pauvres « représentent un problème insoluble », sans solution ; et dans un second sens, que les pauvres sont comme une matière insoluble, comme un caillou, qui ne se dissout pas. On ne peut pas les fondre dans la société.

Les récits que nous avons suscités portent pour l'essentiel sur les frontières entre ceux qui s'en sortent et ceux qui s'enfoncent, ceux qui s'ac-

DOSSIER

« *Le noyau de la mémoire, dans ces cités ouvrières, c'est avant tout la pauvreté économique, l'habitation insalubre partagée, le repas unique de la journée, la soupe populaire, et ces dix années dans la cité de transition.* »

crochent à la parenté et ceux qui la tiennent à distance, ceux qui usent avec habilité des institutions et ceux qui s'en méfient, ceux qui articulent des normes paradoxales et ceux qui les reçoivent en pleine face, les solubles et insolubles.

Le noyau de la mémoire, dans ces cités ouvrières, c'est avant tout la pauvreté économique, l'habitation insalubre partagée, le repas unique de la journée, la soupe populaire, et ces dix années dans la cité de transition. Noyau nostalgique sur lequel se combinent les événements permettant de se dissocier du groupe d'appartenance.

Sur ces noyaux, « c'est l'écart qui fait la densité », soit une distance plus ou moins grande avec la force des souvenirs, provoquant un jugement personnel plus ou moins sévère, une évaluation du chemin parcouru, des traces effacées qui jouent ou non sur le présent. On peut dire que le groupe d'appartenance est intact, mais que les écarts entre les uns et les autres sont plus grands.

Dans les plis des papiers

Cette mémoire croisée est hantée par plusieurs fantômes, dont celui de l'insalubrité. L'insalubrité, c'est la mémoire de longue durée, dont la répétition remonte aux années 20, avec les terribles angoisses de la famille de Louis Guilloux, auteur de *La Maison du peuple* (2004) et des *Cahiers rouges* (1991), décrivant les mansardes sous les toits de Paris, qu'elle doit régulièrement quitter parce que le père fait trop de bruit avec son marteau de cordonnier, au récit de Christian, qui ne paie plus son loyer et prend une caravane à Yvetot.

La mère de Louis Guilloux dit à son mari : « J'ai trouvé deux pièces au fond d'une cour » et lui de répondre : « Là, on ne viendra pas vite me chercher, dans le fond d'une cour. » Se planquer, c'est une vieille histoire qui est toujours contemporaine ; il s'agit simplement d'étudier les « hébergés » dans le logement social actuel, cette figure invisible, insaisissable, silencieuse.

Dans *La Maison du peuple*, Louis Guilloux consacre deux chapitres à décrire les étemels

déménagements, l'impossibilité de payer le loyer, la vilaine tête du propriétaire, les saisies, les expulsions, le bail précaire et l'inconfort des mansardes parisiennes. Le loyer en retard, les échanges pour convaincre le propriétaire d'attendre, être obligé de fuir sa chambre, c'est l'angoisse de fond, permanente. La précarité, ce mot gentil pour dire ce noyau de peur, la peur au ventre de payer *in extremis*, d'emprunter à son voisin, est parfaitement décrite par plusieurs auteurs dont Roger-Henri Guerrand dans *Les Origines du logement social en France* (1966).

In extremis, à la limite, au dernier moment, au bord de la rupture, être affolé : ce noyau d'angoisse est le vrai nom de la précarité, au cœur de la condition des personnes que nous avons rencontrées. Si vous enquêtez dans n'importe quelle institution sociale (Habitations à loyer modéré [HLM], Tribunal, Caisse d'allocations familiales [CAF], École, Pôle emploi), vous êtes traversés par cet affolement ; le temps s'affole, le futur immédiat devient une dimension essentielle de l'expérience, les rapports du présent et du non-présent s'embrouillent. Ce qui garde activement cette condition, ce qui la maintient dans une insécurité permanente, ce sont les

blâmes et les sanctions distillés par les règles institutionnelles, dans les plis des papiers administratifs.

Sans enrobage

Nous sommes comme des voleurs, on se sent un peu voleurs de vie, d'histoire, de récit, d'archive. À la différence d'Annie Ernaux, on ne raconte pas de l'intérieur de notre famille, on raconte ce que les gens veulent bien dire, tout

en étant insistant, contrariant, agaçant parfois. On entre par effraction et non pas – comme le disent les manuels de sociologie – comme si de rien n'était, en toute empathie. Comme si les gens aimaient l'empathie visqueuse. Trop écouter, c'est obéir. Si l'on reste voix basse, on est au confessionnal ou au tribunal. Nous sommes dans la situation du Petit Poucet (l'enquête) qui se loge dans l'oreille d'un cheval (l'institution) comme dans le conte de Gaston Paris, *Le petit poucet et la grande ourse* (1875).¹ Le cheval, c'est également le curé et le sociologue, le juge et le journaliste. Ecouter, ce verbe est à double sens : c'est à la fois entendre et obéir. L'imbécile n'est pas du côté que l'on croit. Qui souffle des mots, des histoires, des événements choisis ? C'est là le paradoxe. On aimerait être une mouche sur les lèvres. Or, nous sommes de vieux chevaux baladés par les ruses de ceux qui racontent. Quelle naïveté!

D'où notre ton. D'où notre humeur. On raconte sec, net, sans enrobage, en retournant les propos, renversant parfois le sens tant il est vrai que dans les longs entretiens, les gens ne disent pas ce qu'ils ont à dire, car cela suppose de sortir de ses gonds. En réalité, au bout d'une heure, on cherche noise, on provoque, on expose nous-mêmes ce

que l'on pense. C'est l'agacement qui permet la « prise de parole », le sens brutal, le sentiment direct.

Le temps immédiat de l'enquête sociologique offre des coupes de vie instantanées où tout bouge. Ces instants sont passionnants tant la fureur du présent nous plaque le nez sur tout ce qui bouge. Or, la méprise guette. Le vif instant qui bouge sans cesse, plus ou moins bruyamment, fait écrire mille fois des changements, des variations, des retournements. Cette échelle est passionnante si on la fait jouer avec d'autres temporalités, dans un temps long. Dès que l'on introduit de l'historicité aux pratiques qui sautillent au présent, les structures apparaissent. Ce serait prétentieux et excessif de dire que l'on va « du berceau à la mort », mais il est vrai que lorsqu'on a un temps biographique long, on accède à autre chose que dans l'enquête de six mois. La sociologie est prisonnière de ce temps court, immédiat : il lui manque cette dimension temporelle. C'est un problème épistémologique de taille. Seule la variation des échelles permet de mêler



Niksz, 2008. Certains droits réservés ©

« le temps présent qui s'affole » et le « temps des répétitions ».

Ces gens-là

Prenons simplement les formes du mourir : comment meurt-on dans un milieu donné ? Si l'on prend une seule histoire de mort, cette femme qui passe à travers son plancher du premier étage, la lecture de l'accident est purement de hasard. Mais si l'on prend cet accident auquel on ajoute la mobylette renversée, le foie éclaté, l'otite non soignée, la balle perdue, la peinture qui attaque les yeux et d'autres encore, une autre lecture apparaît : une lecture de conditions de vie, de logement, de transport, de rapport à la santé. Bref, dès que l'on met en série les formes de mort, sur un temps plus long, une autre réalité apparaît.

Nous sommes en bas des classes populaires, ceux qui sont stigmatisés et qui essaient d'échapper à l'anathème des « assistés », qui ont une expérience aux guichets de l'État social, au tribunal, aux prud'hommes, au pôle emploi, tendue et fragile. Dans ces guichets, ils défendent comme ils peuvent leurs droits, traduisent les inégalités en se comparant aux voisinages, aux réseaux de sociabilité, dans des espaces restreints, mais plus ouverts qu'il y a 30 ans. Autrement dit, ils bricolent mieux qu'avant, utilisent leur « ancienneté » pour forcer les droits et les plus jeunes de 30 ans ont des ressources scolaires plus affirmées, une autodidaxie mêlée à des savoirs appris dans ces guichets mêmes. Le travail de traduction qu'ils opèrent dans les institutions HLM ou de la CAF – les deux grands recours locaux – donne un sens fort au fait de rester à Elbeuf, sur place. Ne pas bouger est une force, car ainsi, on les connaît bien dans les services publics. Ils sont en terre d'interconnaissances.

Pour les ouvriers pauvres, ils envahissent les sociabilités et les rapports de classe : la direction des HLM, le Centre communal d'action sociale, le maire, les éducateurs. Ils vivent la ville comme une institution, car ils savent que ce sont « ces gens-là » qui font tourner la machine à laver. Pour eux, l'État, ce sont ces quatre instances qui décident, les assignent dans les boîtes à habiter, gouvernent leurs conditions

matérielles de vie aux quatre coins de la ville. L'État Allocataire, c'est autour de lui que se structurent la mémoire et le présent de cette mémoire.

« Tandis qu'il est facile de se faire oublier dans une grande ville, les habitants d'un village ne cessent pas de s'observer, et la mémoire de leur groupe enregistre fidèlement tout ce qu'elle peut atteindre des faits et gestes de chacun d'eux, parce qu'ils réagissent sur toute cette petite société et contribuent à la modifier. Dans de tels milieux, tous les individus pensent et se souviennent en commun. Chacun, sans doute, a son point de perspective, mais en relation et correspondance si étroites avec ceux des autres que, si ses souvenirs se déforment, il lui suffit de se placer au point de vue des autres pour les rectifier » (Halbwachs, 1967 : 67-68).

Ainsi la mémoire garde la ville par stratification, par couche, au point de parler de la cité des Ecameaux comme vivante encore, alors qu'elle a été en partie détruite. Dès lors, ce qui est détruit ne le serait pas. L'image persiste au point de baliser les cheminements contemporains.

Note

1 : Ce conte est analysé par Bachelard (1961).

-
- Bachelard, G. (1961). *La Poétique de l'espace*, Paris, Presses universitaires de France.
- Guilloux L. (1991) *Les Cahiers rouges*, Paris, Grasset.
- Guilloux, L. (2004) [1927] *La Maison du peuple*, Paris, Grasset.
- Guerrand, R.-H. (1966). *Les Origines du logement social en France*, Paris, Éditions ouvrières.
- Halbwachs M. (1967) [1950], *La Mémoire collective*, Paris, Presses universitaires de France.
- Laé, J-F et N. Murard (2011). *Deux générations dans la débîne. Enquête dans la pauvreté ouvrière*, Paris, Bayard.
- Paris, G. (1875) *Le Petit Poucet et la Grande Ourse*, Paris, Éditions A. Franck.
- Pialoux, M. et C. Corouge (2011). *Résister à la chaîne. Dialogue entre un ouvrier de Peugeot et un sociologue*, Paris, Agone.
- Rabinow, P. (1988) [1977]. *Un ethnologue au Maroc : réflexions sur une enquête de terrain*, Paris, Hachette.

Hip-hop, slam et culture urbaine

Dire ce qu'on vit



Pgadler, 2011. Certains droits réservés (cc)

La culture urbaine acquiert un sens tout particulier au regard de la démarche de l'association Da.Mas (« donne plus », en espagnol). Créé en 2000 dans la région Nord-Pas-de-Calais (France), ce groupe revendique la musique (hip-hop et slam) et la danse comme outils d'expression et de motivation des jeunes. Témoignage de César Paulo Massano (Paulo), un des instigateurs du projet Da.Mas, qui participa en juin 2012 avec plusieurs jeunes du nord de la France aux Jours printaniers du CREMIS/PRAXCIT et au Festival sur la culture de la jeunesse de Longueuil organisé par le Bureau de Consultation Jeunesse (BCJ).¹

« Retranscrire la vie des miens sur fond sonore, c'est ce qui fait l'originalité de nos ceaux [morceaux]. On dit ce qu'on vit, à la vie, à la mort, avec de la haine, des regrets et beaucoup d'amour. On est fiers de nos quartiers et de nos origines. Et ce n'est pas un contrôle de plus qui nous fera changer de régime. Vert, jaune, rouge. Le français à la black peau amène du lourd car il en faut sur le capot. Je lutte chaque jour pour combattre Babylone, nos différences : une force, car nous ne sommes pas des sous-hommes. Faits de sang et de chair, mis au monde par nos mères, on a des sentiments, même si on est liés à la galère. Quand un pote sort de taule, on parle tranquillement de l'avenir, des problèmes, et ça, calmement. Un frère obtient son diplôme, on fête ça dignement, on croit à la réussite et son enchantement » (extrait d'un texte de hip-hop, composé par Paulo).

Poussés par l'envie de détourner les manques de possibilités de prise de parole pour les jeunes de leur quartier, Paulo, trois autres rappeurs et un DJ lancent Da.Mas, un projet de hip-hop conscient : « on avait des choses à dire et on cherchait un moyen de communication et de diffusion ». Grâce à diverses subventions, le groupe réussit à produire un disque compact qui est bien accueilli, surtout par « une jeunesse qui s'y reconnaît et qui est à l'écoute ». Voulant partager la vitrine qu'ils avaient acquise et créer des lieux d'expression pour des artistes de la relève, les membres de Da.Mas proposent

DOSSIER

Carmina Mac Lorin

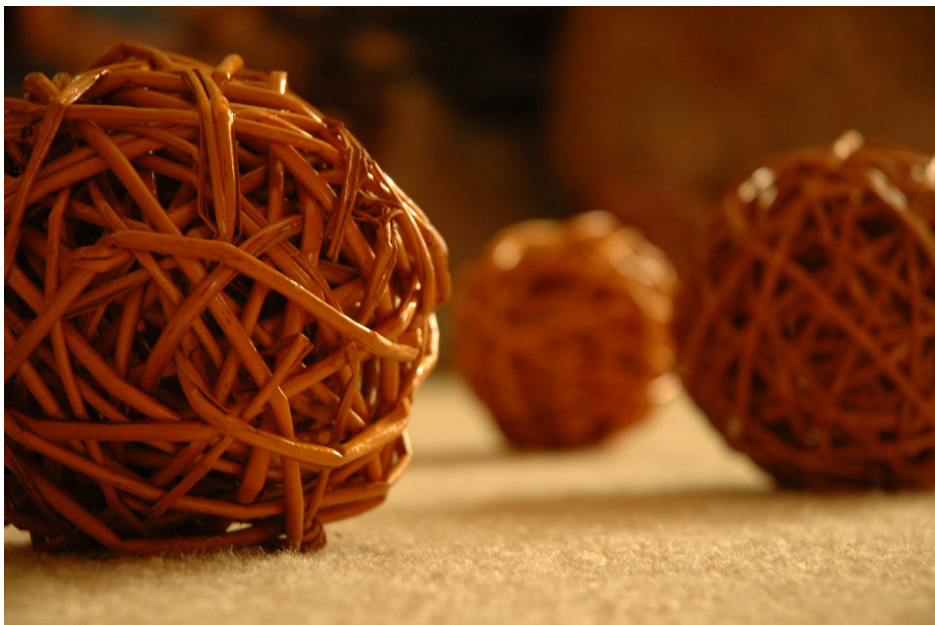
Étudiante au doctorat
Sciences humaines
Appliquées
Université de Montréal

Agente de recherche
CREMIS

deux émissions de radio, *RDH* (Radio Du Hip-hop) et *59 minutes*.

Plusieurs institutions du Nord-Pas-de-Calais (dont la Mairie de Roubaix, différents centres sociaux et établissements scolaires) sollicitent Da.Mas, intéressées par le succès d'un groupe dont la démarche est axée sur la motivation et la persévérance des

jeunes : « ils voulaient inculquer notre art et notre savoir, et présenter les membres du groupe en tant que modèles pour les jeunes générations ». C'est ainsi que le groupe se lance dans le développe-



Ciblood, 2006. Certains droits réservés (cc)

ment d'une pratique d'intervention créative, mettant en place des ateliers d'écriture de textes et de présence scénique, pour des jeunes de 13 à 25 ans. Il va sans dire, la portée musicale de ce projet va de pair avec sa portée sociale et citoyenne.

Tout au long des ateliers, Da.Mas accompagne les participants dans leur progression de façon individuelle et collective : « Au fur et à mesure, on évalue le niveau de la personne et on essaye de mettre une barre juste au-dessus [...]. Le travail peut être fait sur l'écriture, sur le *flow*, la diction, l'articulation ; on adapte les expressions du quartier pour qu'elles soient accessibles à tous ».

La démarche de Da.Mas est ancrée dans la valorisation du vécu des jeunes, revendiquant la nécessité de leur prise de parole, dans une société qui trop souvent ne leur prête pas l'o-

réalité vécue au quotidien dans leurs quartiers : « en rasant, les jeunes peuvent dire ce qu'ils pensent et ce qu'ils vivent ». En effet, au cœur des sujets proposés se trouvent « les discriminations, les conflits dans la rue, les conditions de vie dans les quartiers, les relations entre des gens de divers statuts sociaux ».

Or, Paulo affirme vouloir débanaliser les impacts concrets des inégalités sociales, surtout auprès de ceux qui en subissent les conséquences : « On peut louer un logement, la salle de bain est défectueuse, il est insalubre, et les gens qui vivent dedans ne se disent pas "tiens, je vais aller me plaindre". Alors que c'est leur droit! [...]. Nous, justement, on veut communiquer la nécessité d'un réveil, on le fait à travers la culture urbaine ».

L'influence positive qu'exerce l'association sur les jeunes qui suivent les ateliers est palpable. Évoluant dans un milieu qui donne place à la prise de parole et au partage à travers la musique, les participants retrouvent le goût d'apprendre et développent leur intérêt pour la langue écrite et orale : « Être rappeur, c'est beaucoup de lecture, c'est apprendre le recul, c'est s'instruire. Parler pour parler, non! C'est parler pour passer le message et il faut être juste dans ce message ». Aussi, grâce aux séances consacrées à la présence sur scène et à l'expérience professionnelle de studio qui couronne les ateliers, les jeunes développent des aptitudes utiles dans le monde professionnel. Leur capacité de faire face aux émotions et au stress est renforcée, ce qui, d'après Paulo, constitue un atout pour le monde du travail – pouvant, par exemple, contribuer à la préparation à un entretien d'embauche.

reille (et que les jeunes refusent souvent d'écouter) : « Toutes nos activités permettent de valoriser le jeune, qui ne sait pas nécessairement comment prendre sa place dans la société. Nous, on fait en sorte qu'il puisse prendre sa place, pour commencer, dans notre groupe. Venir à l'heure, se respecter entre nous... Ensuite, ils comprennent qu'il s'agit des mêmes règles que dans la société ».

Débanaliser les inégalités

L'association Da.Mas souhaite le renversement des préjugés sur le hip-hop, présentant la culture urbaine comme lieu d'expression non-violente : « dès le début, Da.Mas voulait transmettre des valeurs positives, avec un rap accessible pour mieux toucher une vaste population ».

Qui plus est, les choix thématiques des participants sont pour Paulo très révélateurs d'une

« être rappeur, c'est beaucoup de lecture, c'est apprendre le recul, c'est s'instruire. »

En terminant son témoignage, Paulo se livre à un exercice de réflexivité et se positionne avant tout en tant qu'éducateur : « On intervient de manière pédagogique. Dans nos ateliers, on fait du rap (ce qu'on aime) et cela permet une transmission des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être ». Mais, avec du recul, il dit réaliser que son rôle dépasse souvent ce cadre : « même si ce n'est pas mon domaine, je me retrouve à orienter des jeunes qui vivent des situations très difficiles. Je les oriente vers les ressources existantes et je les aide à définir

leurs projets personnels. On fait un travail de relais, en plus des ateliers ».

L'association Da.Mas propose une activité qui, à première vue, semblerait axée uniquement sur la pratique musicale et scénique. Or, le témoignage de Paulo révèle une intervention innovante et créative, aux impacts multiples. La culture urbaine est vécue et transmise comme une plate-forme d'expression qui permet autant la lutte contre le décrochage scolaire que le développement socioprofessionnel de nombreux jeunes et la promotion de la participation citoyenne.²

créativité des jeunes et éloigner les préjugés qui les accusent de n'apporter rien de positif à la société. Le Festival est organisé entièrement par des jeunes qui ont été ainsi confrontés aux différentes étapes de la coordination d'un événement (relations avec les artistes, les acteurs politiques et les médias, financement). » La culture urbaine est ainsi autant perçue comme espace de parole que de motivation : « Le rap est un moyen d'expression et de revendication qui permet de lutter contre les préjugés et les discriminations. Le rap ouvre un espace de prise de parole inexistant pour beaucoup de jeunes, leur permet de questionner leur place dans la société ». Cet échange ajoute une expérience internationale aux parcours des Français reliés à Da.Mas autant qu'aux jeunes québécois du BCJ.

2 : Nos remerciements à l'association Da.Mas, à César Paulo Massano, à Assia Alouache et à Alex Mc Mahon. Pour plus d'informations sur Da.Mas :

www.da-mas.com

Notes

1 : Alex Mc Mahon (musicien et représentant élu des jeunes sur le conseil d'administration du BCJ) explique que cet événement suivait une démarche similaire à celle de Da.Mas : « On voulait mettre de l'avant la

Histoires du CREMIS

Turbulences sociales et initiatives citoyennes en Catalogne

Marta Llobet Estany
Université de Barcelone
Membre du CREMIS/PRAXCIT

Vendredi 11 octobre 2012
12h à 13h
CREMIS
1250, rue Sanguinet
www.cremis.ca

Raymond Larose, 2011. Certains droits réservés

Printemps érable et réveil politique

Crier plus fort

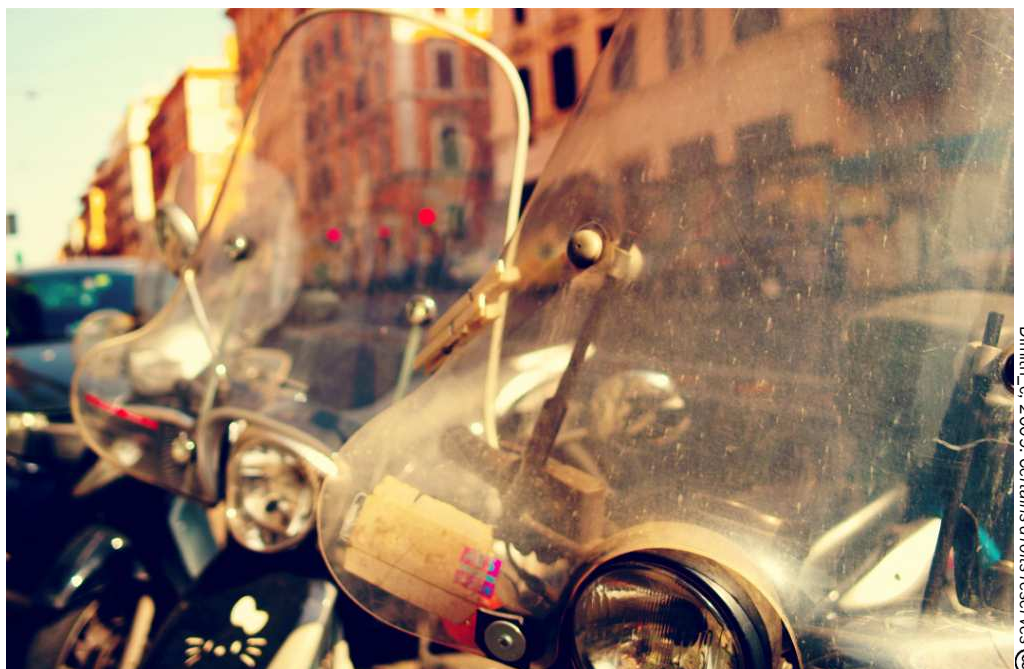
« Je porterai mon carré rouge dans les grands vents mes
amis mes frères mes sœurs mon amour
mon fils – l'entendez-vous ? » (Keimed, 2012)

DOSSIER

Jean-François René

Professeur à l'UQAM
Participant au mouvement
des casseroles

Membre du CREMIS/
PRAXCIT



Dans la mouvance de la lutte étudiante amorcée au début de l'hiver 2012, le mouvement social du « printemps érable » signifie-t-il le réveil politique de bon nombre de Québécois ? Il faut remonter à l'année 2011 pour en observer les balbutiements. En mai, l'élection de 59 députés québécois du Nouveau Parti Démocratique (centre gauche) à Ottawa peut être interprétée comme un certain ras-le-bol face à la manière de faire de la politique et un refus des orientations des conservateurs de Stephen Harper. À l'automne, le mouvement des indignés, amorcé en Espagne au printemps (suivi par *Occupy Wall Street* à la fin de l'été et par *Occupons Montréal* et

DOSSIER

« Le mouvement étudiant [...] fait face à la montée d'un discours institutionnel, médiatique et populiste de mépris, voire même de haine, vis-à-vis des jeunes. »

Québec à l'automne), attire l'attention et soulève un vent de sympathie auprès de bon nombre de citoyens. Clamer son indignation fait petit à petit son chemin dans la tête de bien des Québécois.

En février 2012 s'amorce la grève étudiante. Les revendications principales concernent le dégel des frais de scolarité, avec l'annonce d'une hausse des frais de scolarité à l'université de l'ordre de 1 625\$ répartie sur cinq ans. D'autres revendications touchant la gestion, la nature et les finalités de l'enseignement universitaire sont également mises de l'avant. En face du mouvement étudiant se trouve un gouvernement aux orientations néolibérales, faisant face à plusieurs allégations de corruption. Le mouvement touche autant les étudiants universitaires que ceux du cégep qui, pour un bon nombre, aboutiront un jour à l'université.

Tambour battant

Le « printemps érable » n'aurait pas eu lieu sans cette surprenante et intense mobilisation étudiante. Lors de la journée de la première grande manifestation, le 22 mars 2012, les trois quarts des étudiants du Québec sont en grève pour des durées variables, dont environ 200 000 en grève illimitée. Une mobilisation menée tambour battant par des jeunes de moins de 30 ans, que l'on disait amorphes et apolitiques. Une génération qui étonne à bien des égards ; par son aisance à communiquer et à défendre ses points de vue ; par sa capacité à réfléchir l'université et le monde de demain. Les jeunes les plus engagés ne se positionnent d'ailleurs ni en victimes, ni en enfant-roi. Ils avancent et se battent en ayant le sentiment

qu'ils peuvent réussir. Ces jeunes adultes semblent peu sujets aux doutes, collectivement en tous les cas, et leur nécessaire individualité n'exclut pas d'emblée l'autre pour pouvoir exister. Ils apparaissent tributaires d'une éducation familiale plus ouverte, moins dominée par la discipline. Plusieurs ayant été socialisés tôt à la garderie, on peut penser que la communication prime sur les rapports d'autorité.

C'est cette confiance qui leur confère la force de tenir tête à une argumentation institutionnelle fort bien construite (la « juste part », « l'investissement dans ses études », la « nécessité de payer ») et qui leur permet d'avoir la résilience nécessaire pour passer à travers les attaques virulentes des pouvoirs établis. Le mouvement étudiant (et plus particulièrement son aile dite « radicale », la CLASSE) fait face à la montée d'un discours institutionnel, médiatique et populiste de mépris, voire même de haine, vis-à-vis des jeunes. Durant toutes ces semaines, la fermeture continue du gou-

vernement et de ceux qui soutiennent ses positions, ainsi que la non-reconnaissance de la force du mouvement s'imposent comme *leitmotiv*. Les faits parlent d'eux-mêmes : pas de rencontres avant avril 2012 et peu d'avancées lors de ces rencontres sur le fond du litige, la hausse des frais de scolarité.

étudiants. Cette dite violence est ensuite utilisée pour légitimer le projet de loi 78, qui limite le droit de manifester, et pour marginaliser une partie du mouvement, jugée plus radicale. Des pratiques de profilage et des arrestations dites préventives de jeunes qui arborent le carré rouge se multiplient dans certains lieux publics, notamment au moment du Grand Prix de la Formule 1, au début du mois de juin. Alors qu'on compte plus de 3 000 arrestations depuis le début du conflit, les médias de masse passent quasiment sous silence la répression qui a cours à Montréal et dans d'autres villes universitaires ; une réponse à la crise qui dépasse l'entendement, mais qui semble à l'image des pratiques répressives qui ont cours ailleurs en Occident au printemps 2012.

Espaces d'affirmation

Face à l'évident blocage institutionnel, la rue et les espaces publics sont pris d'assaut, devenant rapidement les principaux espaces d'affirmation du mouvement étudiant et du prin-



Dimitri, c. 2010. Certains droits réservés (cc)

Au milieu du printemps, on assiste à une mise en scène médiatique qui associe le mouvement étudiant au vandalisme et au saccage, notamment au moment du congrès du Parti libéral du Québec à Victoriaville. Le port du carré rouge, symbole de la lutte, devient synonyme d'intimidation et de violence. Cette thématique sert d'abord de prétexte pour retarder les négociations et faire pression sur les négociateurs

DOSSIER

temps érable. Le 22 avril, journée mondiale de la Terre, le mouvement étudiant vient en appui à d'autres acteurs de la société civile militant autour des enjeux environnementaux au Québec. Déferle sur Montréal un quart de million de personnes en quête d'une vision progressiste du bien commun. Une marche hautement symbolique de par la rencontre d'acteurs hétéroclites, issus de toutes les générations, provenant de plusieurs régions du Québec, mobilisés contre l'inhumanité et la marchandisation du monde.

L'adoption du projet de loi 78 à la mi-mai vient à nouveau marquer un élargissement du mouvement étudiant, mobilisant tous ceux et celles qui aspirent à prendre une part plus active au devenir de la cité, à redonner un sens aux mots citoyens et démocratie, à redevenir citoyens, qu'ils soient ou non dans des groupes de pression organisés. Le message qui se transmet, entre autres par l'appel à la désobéissance civile de la CLASSE le lundi 21 mai, est la légitimité de la lutte sociale actuelle : « Oui, nous avons le droit de parler. » ; « Oui, nous avons le droit d'exprimer haut et fort nos idées. » ; « Non, nous n'attendrons pas les élections. ».

La rue se transforme alors en symbole de la désobéissance : les fameuses manifestations nocturnes à partir du parc Émilie Gamelin vont se buter certains soirs à de lourdes interventions policières. Le mouvement des casseroles, plus festif et intergénérationnel, prend aussi son envol suite à l'adoption de la loi spéciale. Chaque rassemblement de plus de cinquante personnes dans la rue devient un geste de désobéissance civile au regard de la loi. Au même titre, la manifestation du 22 mai, qui regroupe plusieurs centaines de milliers de personnes, est rapidement déclarée illégale mais « tolérée tant qu'il n'y a pas d'actes illégaux de commis », selon le jargon employé sur twitter à chaque manifestation, par le Service de police de la ville de Montréal (SPVM).

L'occupation de la rue durant le printemps québécois fut haute en couleurs, débordante d'imagination. Que l'on pense à la ligne rouge dans le métro, aux maNifestations, aux casseroles, les différents acteurs du printemps québécois s'organisent un peu partout pour vivre la démocratie autrement. Apparaissent des assemblées populaires de quartiers (APEQ) et des assemblées populaires autonomes (APA). Enfin, en juillet, la CLASSE amorce une tournée estivale des régions, qui vise à rencontrer les citoyens pour discuter avec eux du manifeste « Nous sommes avenir ». À ces espaces réels se superposent des espaces virtuels sur les réseaux sociaux, où se déploie une créativité tout aussi manifeste. Le Web 2.0 devient un immense vecteur d'informations, de liens, d'idées,



Thomas Hawk, 2007. Certains droits réservés ©

voire de défoulement collectif ; un véritable espace démocratique en soi.

Ré-encastrent le conflit

Au point de départ, le mouvement du printemps québécois témoigne de l'incapacité d'un dispositif institutionnel de discussion à jouer réellement son rôle. Le dispositif mis en place à la fin 2010 pour discuter de la question du financement des universités était miné avant même d'amorcer les échanges.¹ Le gouvernement et ses partenaires universitaires avaient déjà décidé qu'il y aurait un dégel des frais de scolarité. Ce blocage a renforcé les postures idéologiques de chaque partie, faisant émerger le conflit latent, la dichotomie entre « eux » et « nous ». En optant pour une lecture « paternaliste » de la démocratie, celle des citoyens qui se rangent derrière le père expert de la nation, le gouvernement a rallié une partie de la population. Cependant, tel que le souligne Blondiaux (2008: 100), l'orientation néolibérale a coupé les vivres à un exercice qui aurait pu revitaliser les institutions démocratiques.

C'est dans la rue, à travers l'occupation des places réelles et virtuelles, que se réinvente la démocratie. On peut parler d'« espaces publics oppositionnels ou autonomes, où des concep-

tions alternatives peuvent être pratiquées et données à voir » (Neveu, 2011 : 204). Ces dernières décennies, la rue a été accaparée pour l'essentiel par les marchands, perdant ainsi sa dimension d'espace public, de lieu de rencontres ouvert. Avec le printemps québécois, la rue est redevenue l'espace pour se faire entendre, afin de « crier plus fort pour que personne ne nous ignore ». À l'image de ce que l'on observe depuis le printemps des indignés en Espagne, la rue et les places publiques deviennent des espaces de rencontre, d'échange, de création, de délibération et de lutte, retrouvant ainsi leur sens premier (Giovanopoulos, 2012). La réappropriation de la rue apparaît d'abord comme une réponse au mépris, à la violence institutionnelle et à l'absence d'écoute ; une réponse à la non-légitimité d'une loi qui protège des pouvoirs établis. Mais elle est aussi signe que durant toutes ces semaines, on se donne collectivement non seulement le droit de parler, de crier, mais aussi le droit, voire le devoir, de désobéir. Peut-être parce que désobéir confère le sentiment d'exister, comme citoyen et comme peuple, que nous sommes arrivés « à ce qui commence », pour reprendre les mots de Gaston Miron.

S'il est trop tôt pour analyser en profondeur le sens et la portée de ce mouvement, on peut d'ores et déjà noter une importante remise en question des institutions politiques existantes. Si des jeunes et des moins jeunes prennent la rue et s'organisent pour vivre autrement la démocratie, c'est peut-être pour témoigner, comme le souligne Rancière, que « nous ne vivons pas dans des démocraties. [...] Nous vivons dans des États de droit oligarchiques » (2005 : 81-82). Tout y est toléré et possible, pour autant que l'on ne dérange pas ceux qui monopolisent le pouvoir, le capitalisme financiarisé. Dans une oligarchie, il n'est pas interdit de fonder un journal afin de faire contrepoids aux journaux québécois dominés par les valeurs néolibérales. Le rapport de domination n'est pas régi par un interdit ou un obstacle physique. Au contraire, les lois du marché donnent l'impression et véhiculent l'idée que c'est réalisable. Mais la vraie question est la suivante : est-ce qu'on a les moyens économiques de le faire ? Est-ce que c'est une avenue possible ? Il en va de même pour les

DOSSIER

*« Avec le printemps
québécois, la rue est
redevvenue l'espace
pour se faire
entendre »*

DOCUMENTAIRE

De la casserole à la prise de parole : mai et juin 2012

Un film de Jean-François Laé et Robert Bastien
Production du CREMIS/PRAXCIT

Alain Décarie, 2012. Certains droits réservés

Disponible gratuitement en ligne
www.cremis.ca

institutions politiques. Pour avoir accès aux lieux de décisions, dans une démocratie représentative libérale, il faut de l'argent pour être candidat et se présenter dans les rangs d'un parti qui a des chances de prendre le pouvoir. Ce faisant, comme le soutient Rancière (2005), la politique, institutionnalisée dans l'État, tend à faire disparaître le politique, qui est émancipation.

En ce sens, s'il est encore trop tôt pour parler de réveil, on peut parler d'un ré-encastrement du politique dans la vie de la société québécoise. Pour reprendre les mots de Rancière : « La véritable participation, c'est l'invention de ce sujet imprévisible qui aujourd'hui occupe la rue, de ce mouvement qui ne naît de rien sinon de la démocratie elle-même. La garantie de la permanence démocratique, ce n'est pas le remplissage de tous les temps morts et les espaces vides par les formes de la participation ou les contre-pouvoirs ; c'est le renouvellement des acteurs et des formes de leurs actions, c'est la possibilité ouverte d'émergence nouvelle de ce sujet à éclipses » (1998 : 111).

Note

1. En décembre 2010, le gouvernement libéral tient une consultation sur le thème de « L'avenir des universités et leur contribution au développement du Québec », qui rassemble les principaux partenaires du monde de l'éducation. L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) appelle au boycott de l'événement, alors que la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) et les grandes centrales syndicales quittent la rencontre en cours de route.

Blondiaux, L. (2008). *Le nouvel esprit démocratique*, Paris, Éditions Du Seuil.

Giovanopoulos, C. (2012). « La démocratie est née dans les places », Dans : *D'Athènes à Wall Street, # indignés! Échos d'une insurrection des consciences*, Textes rassemblés par la revue Contretemps, Paris, Éditions La Découverte, pp. 83-87.

Keimé, O. (2012). « Nous portons notre carré rouge pour rester libres », Dans *Pour un printemps. Un livre citoyen*, Montréal, Artmour.

Neveu, C. (2011). « Démocratie participative et mouvements sociaux : entre domestication et ensauvagement », *Participations*, 1 : 186-209.

Rancière, J. (1998). *Aux bords du politique*, Paris, Folio Essais.

Rancière, J. (2005). *La haine de la démocratie*, Paris, La Fabrique éditions.

Les jeunes et l'accès à l'aide sociale

Si on existait

« Ce qui m'a impressionné le plus en m'impliquant dans le RAJE, c'est qu'on a souvent une image poche des jeunes, qu'ils parlent tout croche et qu'ils n'ont pas d'idées. Ben voyons donc : moi, je ne me retrouve pas dans cette image-là, et, pour ma part, de ceux que j'ai rencontrés, il y en a aucun qui se retrouve là-dedans. On a des idées, on est articulé, on veut avancer, on a une tête sur les épaules et on veut qu'elle soit respectée, cette tête-là. » (Claude, stagiaire au RAJE-Citoyenne).

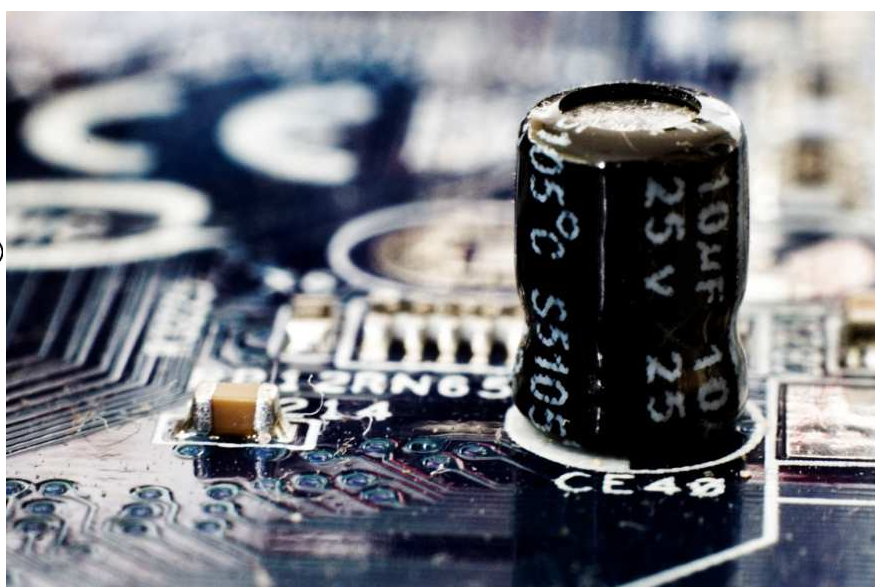
DOSSIER

Pierre-Luc Lupien

Agent de recherche
CREMIS

Avec la collaboration de
François Labbé et Maxime
Boucher

Watje11, 2007. Certains droits réservés (CC)



La création du Rassemblement de la jeunesse citoyenne (RAJE citoyenne) s'inscrit dans les efforts du Regroupement des Auberges du cœur du Québec (RACQ) pour consolider et développer les pratiques d'action communautaire dans ses 29 maisons membres depuis 2004. À l'hiver 2009, le

comité Développement des pratiques, qui coordonne un programme de formation en action communautaire autonome, constate le peu d'expérience des Auberges du cœur en action collective. Afin de développer une formation en action collective véritablement ancrée dans la réalité des Auberges du cœur, le comité choisit, en août 2010, d'expérimenter un projet-pilote d'action collective avec les Auberges et des organismes jeunesse de l'île de Montréal, qui porte le nom de Rassemblement de la jeunesse citoyenne.¹ Un intervenant en action collective (Maxime

Boucher) est alors embauché pour rejoindre, animer, mobiliser et organiser les jeunes et les intervenants intéressés.

Cependant, dès juin 2010, un groupe de jeunes et d'intervenants de l'Auberge du cœur le *Tournant* à Montréal avait déjà commencé à se rassembler pour réfléchir aux problèmes d'accès à l'aide sociale qu'ils vivaient et cibler différentes pistes de solution. Le RACQ décide donc d'explorer la possibilité de soutenir cette initiative en invitant l'intervenant en action collective à participer à quelques rencontres de ce groupe de jeunes au *Tournant*. Avec quelques-uns d'entre eux, ils décident alors de se lancer dans une tournée des Auberges et des organismes jeunesse pour « valider » l'analyse faite par les jeunes du *Tournant*. Il devient vite évident que les problèmes d'accès à l'aide sociale sont généralisés chez les jeunes. Par ailleurs, il semble y avoir un vif intérêt chez eux à l'idée « d'agir collectivement » pour régler les problèmes.

Les jeunes se reconnaissent rapidement dans le nom de « RAJE citoyenne », qui avait été choisi pour des fins administratives au début du projet. François Labbé raconte : « J'avais amené des papiers avec moi. Un jeune a vu le nom RAJE citoyenne. Il m'a demandé : « C'est quoi ça? » C'est le nom du projet qu'on a déposé au

Forum jeunesse de Montréal. Et là, tout de suite, les jeunes autour de la table ont dit que ça correspondait à ce qu'ils vivent : de la rage. À partir de là, le nom du groupe a été adopté et n'a jamais été rediscuté. » Ce nom semble même avoir favorisé l'identification au rassemblement.

Resserrement

Les jeunes et les intervenants constatent un resserrement dans l'accès à l'aide sociale. En effet, le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) a, sous le gouvernement libéral, amorcé une réorganisation de ses services qui cause plusieurs problèmes pour les jeunes. Ainsi, les agents qui les accompagnaient auparavant ne sont plus disponibles. Il est donc presque impossible de parler à son agent pour



Mariloub, 2009. Certains droits réservés

pouvoir lui poser des questions afin de compléter sa demande. Le MESS a mis en place un centre de communication à la clientèle, où les jeunes doivent raconter leur histoire à des téléphonistes qu'ils ne verront jamais. Ils sont également en train d'évaluer la possibilité d'implanter des *visioguichets* dans certains centres locaux d'emploi (CLE), à partir desquels les jeunes pourront parler à un agent à travers un écran d'ordinateur ; le modèle de gestion du MESS s'apparente de plus en plus à celui des services à la clientèle impersonnels des compagnies de cartes de crédit. De plus, il leur est demandé de rassembler des documents qui, souvent, impliquent de déboursier des frais pour les obtenir. Plusieurs jeunes trouvent paradoxal de devoir « payer des papiers » pour prouver qu'ils n'ont pas d'argent. Il leur est aussi demandé de démontrer, par des attestations signées par leurs parents, que ces derniers ne peuvent effectuer de contribution parentale. Cela signifie, pour certains jeunes, de retourner voir des parents qu'ils ont parfois fuis en raison de situations marquées par la violence familiale.

Les jeunes de RAJE citoyenne souhaitent donc alléger les démarches administratives pour accéder à l'aide sociale, notamment par rap-

port au nombre de documents exigés. Ils veulent aussi être accompagnés dans leurs démarches et non pas laissés à eux-mêmes devant un écran d'ordinateur. En lien avec la question de l'aide sociale, beaucoup ont exprimé leur souhait qu'il soit aussi facile d'entrer sur l'aide sociale que d'en sortir. Or, cette sortie implique d'avoir un meilleur accès aux études, qu'elles soient professionnelles, postsecondaires ou pour raccrocher et terminer son secondaire 5. Présentement, l'arrimage entre l'aide sociale et les études pose problème pour les participants. Un retour aux études implique, dans la plupart des cas, de se couper des revenus d'aide sociale pour tenter l'aventure éducative. Plusieurs jeunes plaident pour que l'aide sociale soit maintenue le temps des études.

Une fois le problème collectif bien cerné, il s'agissait pour la jeune organisation de se doter de revendications qui pourraient amener un changement significatif dans la vie des jeunes. La première revendication plaide pour « un processus d'admission au programme d'aide sociale plus simple et plus juste »², comprenant l'abolition du principe de contribution parentale, la réintroduction du droit à une rencontre d'attribution avec un agent dès la demande initiale, le droit au « chèque de dépannage » lorsque les requérants n'ont pas les avoirs liquides pour obtenir les documents requis pour compléter leur demande, la hausse des revenus de travail permis (jusqu'à la couverture des besoins essentiels) et la réduction du nombre de documents à fournir lors d'une demande d'aide sociale. La seconde revendication exige « pour les jeunes adultes de 16 à 30 ans un meilleur accès aux programmes de formation, de retour aux études et d'insertion sociale offerts par Emploi-Québec, ainsi qu'un véritable choix et que ces programmes doivent respecter les valeurs, les intérêts et les aspirations des jeunes ». La troisième revendication est que les personnes qui utilisent les services d'un CLE soient accueillies avec respect et compréhension.

Impatience

Les organisateurs proposent alors de continuer à discuter des problèmes et des revendications, question d'établir l'argumentaire et « de

« les jeunes doivent raconter leur histoire à des téléphonistes qu'ils ne verront jamais. »

creuser l'analyse ». Les jeunes ralliés au projet s'impatientent. Ils considèrent qu'ils ont assez discuté. Ils veulent passer à l'action. Un jeune explique aux organisateurs qu'il est presque toujours question de discuter, mais rarement de prendre position et d'agir concrètement. Des jeunes, plus pessimistes, expriment leur méfiance envers les organisateurs. Ils craignent que le projet n'aille pas jusqu'au bout, qu'il se perde dans des discussions ou pire, que les organisateurs l'abandonnent, le laissent mourir.

Les initiateurs du projet ont aussi pris conscience de leur responsabilité dans l'élaboration de l'action collective des jeunes. Ce sont d'abord les jeunes qui leur ont expliqué que, trop souvent, sous prétexte d'« empowerment », ils sont laissés à eux-mêmes dans la conduite de leur projet. Les intervenants leur déchargent toutes les responsabilités. Plus souvent qu'autrement, le projet échoue et conforte l'idée de certains intervenants d'après laquelle les jeunes « ne sont pas responsables » et « qu'ils sont limités ». Conscients de cette dynamique, les initiateurs ont décidé de prendre sur eux certains aspects de l'action collective pour favoriser la participation des jeunes et ne pas trop rapidement se décharger des tâches d'accompagnement et d'organisation. Ils expliquent que la plupart des jeunes du mouvement sont en situation de pauvreté :

« Par exemple, on a des jeunes en situation de grande pauvreté. Tu ne peux pas leur demander de devenir des organisateurs communautaires au bout d'un mois. Le travail d'organiser et d'encadrer, il faut que l'intervenant le fasse. On fait des projets d'actions collectives communautaires par et pour [les jeunes]. Ok, je vais m'asseoir et je vais attendre que les jeunes fassent de quoi. Ce n'est pas ça, l'affaire! »

Le flambeau

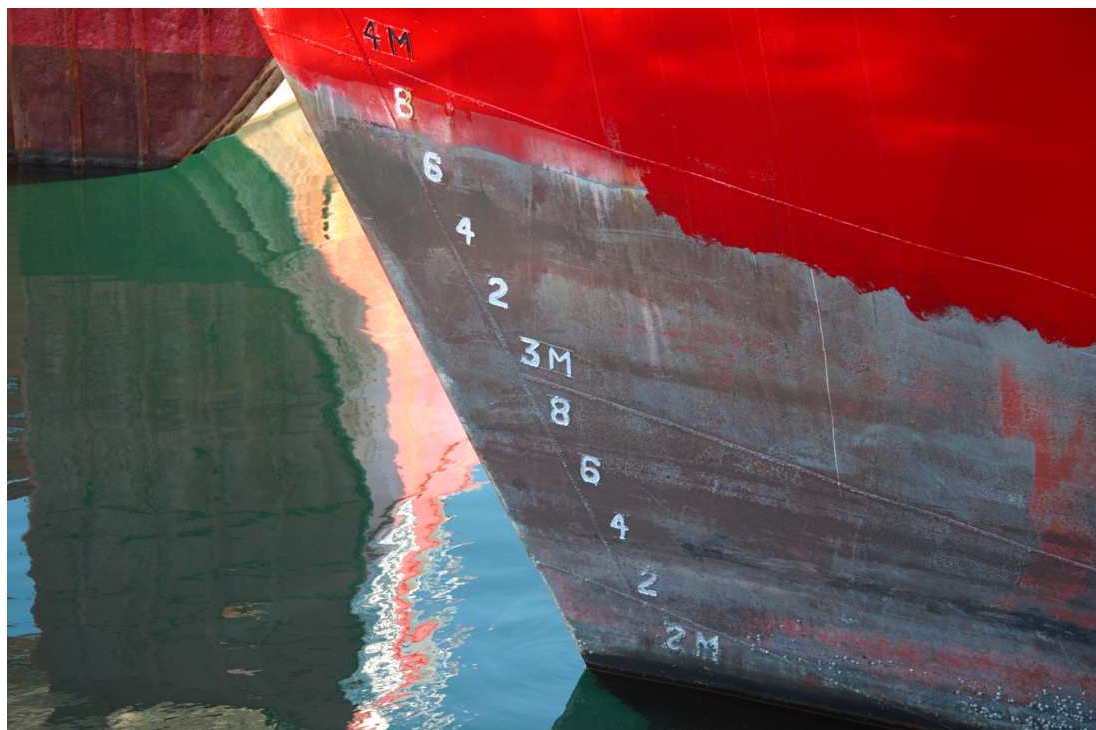
Dans ces conditions, le RAJE citoyenne peut être comparé à un flambeau que des jeunes se passent tour à tour, pour reprendre l'image de Marie-Noëlle, une intervenante d'une Auberge. Ce « roulement » représente à la fois un défi et une force du RAJE citoyenne, comme le rappelle Édith, une intervenante de Passages, une

maison d'hébergement pour femmes, impliquée dans le projet depuis le début :

« La motivation des jeunes, ça a été un défi, une préoccupation depuis le début parce que c'est tous des hébergements où les jeunes tournent et passent, où ils sont là de façon temporaire, mais c'est intéressant de voir qu'il y en a qui sont là depuis le début. Et, après un an, une préoccupation qu'on avait, c'est les gens qui ne sont jamais venus, est-ce qu'ils vont pouvoir bien s'intégrer, bien comprendre le processus qui a été fait depuis le début, ou avoir de la misère à embarquer ? Et c'est le fun de voir qu'ils ont encore leur place et ça fait du sens pour eux-mêmes s'il y a un an de cheminement. Je trouve que la façon dont RAJE est fait, il y a toujours de la place pour accueillir de nouvelles personnes. C'est toujours ouvert et accessible. »

En d'autres mots, on pourrait qualifier le RAJE citoyenne de lieu où peuvent s'allier des jeunes de différents horizons pour apprendre et agir ensemble, comme l'exprime Gaétan : « Moi, c'est pour apprendre comment ça fonctionne les systèmes et les institutions. Puis aussi pour voir du monde qui ont grandi dans différentes classes, différents milieux. »

Pressés d'agir, les jeunes de RAJE citoyenne se sont donc lancés rapidement dans leur première démarche pour faire connaître leurs problèmes et revendications. Il a d'abord été question



Saavem, 2010. Certains droits réservés (CC)

DOSSIER

de contacter la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Julie Boulet, pour lui faire part de la situation et des demandes du rassemblement. « Ce qu'il faut comprendre dans l'histoire, c'est qu'on y a été "mollo", on a commencé "mollo". Les revendications ont été adoptées fin octobre. Deux semaines après, une lettre était adressée à la ministre, une belle lettre : "Bonjour madame la ministre, nous sommes un groupe de jeunes qui vient de se former et on constate des problèmes à l'aide sociale et nous voudrions vous aider à améliorer vos services. On aimerait vous rencontrer." Et, en plus, elle venait d'entrer en poste et on lui disait félicitation pour sa nomination. Une belle lettre très cool. », explique Maxime.

Ce premier contact avec le « monde du politique » a laissé les jeunes militants insatisfaits. On peut d'ailleurs voir leurs réactions spontanées dans le film qu'ils ont réalisé.² « Comment ça s'est passé, la rencontre ? – Beaucoup de blabla, on n'a pas eu de réponses concrètes. On n'a pas eu de prochaines rencontres. De l'ouverture et de l'écoute. C'était la directrice des services et autres, c'était elle qui avait les compléments d'information, c'est elle qui était le plus "terrain", mais, encore là, elle était très loin du terrain. Elle disait qu'elle n'était pas au courant de cela. Elle répondait toujours "on va

vérifier". L'attaché politique de la ministre ? Pendant la rencontre, il n'a pas parlé une fois. Il mâchait de la gomme et "checkait" son Blackberry une fois de temps en temps ! ». Les jeunes ont été surpris de constater l'apparente nonchalance et ignorance des responsables par rapport aux problèmes courants vécus par les jeunes dans l'accès à l'aide sociale.

Après cette première rencontre jugée plutôt décevante, les jeunes ont expérimenté des difficultés pour entrer en contact avec les responsables du MESS. Ils ont tenté par tous les moyens de rejoindre leur interlocuteur, ainsi que le raconte Pierre-Luc : « Moi, ça m'a appris que j'avais les capacités pour réaliser certaines choses, de me battre pour mes convictions et que, tous ensemble, on peut faire une différence si on travaille en équipe. Et, sur la société, bien justement, les personnes qui sont au pou-

« L'attaché politique de la ministre ? Pendant la rencontre, il n'a pas parlé une fois. Il mâchait de la gomme et "checkait" son Blackberry »

voir devraient nous représenter, et non leurs propres intérêts, et il faut que ça change. »

Comme le rappelle François, les jeunes sont conscients des pièges de l'aide sociale. Ce qu'ils souhaitent, c'est qu'il soit aussi facile d'entrer sur l'aide sociale que d'en sortir. Ils aspirent à avoir leur place dans la société, à poursuivre des études et à occuper un emploi épanouissant. Selon Jessica : « On est des jeunes avec des difficultés, mais on n'est pas des incompetents, on n'est pas incivilisés. On n'a pas perdu notre tête, on est capable de faire de quoi, on a juste besoin d'une couple de clés pour être capables de se monter un trousseau et être capable de faire l'avenir. »

En jetant un regard sur le chemin parcouru depuis un an, il apparaît que RAJE citoyenne permet aux jeunes de mobiliser des identités sociales nouvelles et plus positives que les identités assignées et réductrices : « L'action collective permet aux jeunes de ne pas avoir à porter l'odieux de leur situation de pauvreté », rajoute Maxime.

Sortir de l'action individuelle a aussi signifié de passer du rôle d'intervenant psychosocial à celui d'organisateur de mouvement de revendications. Ce changement s'est traduit, entre autres, par l'adoption d'un regard mettant davantage l'emphasis sur les causes structurelles et sociales des problèmes vécus par les jeunes que sur la résolution sporadique des problèmes individuels des jeunes. Transformer la situation fonctionne théoriquement, mais les intervenants ont peu de temps pour se vouer aux « grandes causes ». Ils sont confrontés à des individus en situation de détresse qu'ils se doivent d'aider dans le court terme, ici et maintenant. Il existe aussi peu de temps et d'espace pour élaborer une analyse critique des obstacles rencontrés. Il est donc plus habituel de réfléchir aux moyens de réduire les obstacles qu'aux moyens de les éliminer structurellement. Avec le RAJE citoyenne, le raisonnement

de « bricoleur » est renversé au profit d'un raisonnement critique sur les causes structurelles. Dans ce nouvel espace, il est possible de remettre en question le mode de fonctionnement du MESS plutôt que de composer avec lui comme une donnée fixe et immuable, comme en témoigne Jonathan, intervenant d'une Auberge : « Qu'on soit des jeunes qui n'ont pas d'influences, de connections politiques ou quoi que ce soit, qu'on soit capable ensemble de faire un changement. Parce que je n'y aurais pas cru sincèrement il y a un an qu'on serait rendus à ce point-là et je suis très fier d'où est-ce qu'on est rendu et impressionné de comment on a réussi à le faire, et ça me donne un peu d'espoir envers notre système. »

Cette première année d'existence de RAJE citoyenne fut riche en expériences. Ce retour à l'action collective a suscité de nombreuses questions qui demeurent ouvertes. Dans un nouveau projet déposé par RAJE citoyenne à l'intention du Forum Jeunesse de l'île de Montréal, organisateurs et participants aimeraient se lier à la recherche, pour mieux comprendre leur processus d'action collective et, si possible, d'en évaluer les effets sur les participants. L'hypothèse est que l'action collective en elle-même a des effets positifs sur ceux qui y prennent part. Cette hypothèse semble plausible si on se fie à l'idée, maintes fois vérifiée, en sciences sociales selon laquelle le véritable bonheur est avant tout « collectif ». Il en va de même pour l'existence : pour exister pleinement comme individu, il faut exister aux yeux des autres. C'est d'ailleurs le titre du film qu'ils ont réalisé : *Et si on existait... Le film d'une lutte pour exister*.

Notes

1 : Le projet-pilote prévu pour une année a débuté avec le soutien financier du Forum jeunesse de l'île de Montréal en août 2010.

2 : À ce sujet, voir : <http://rajecitoyenne.wordpress.com/a-propos/nos-revendications/>

Les médias du CREMIS

Prévention du VIH chez les gais

Réduire les risques,
médicaliser la sexualité?



Conférence par
Gabriel Girard

Sociologue, Ph.d.
École des Hautes Études
en Sciences Sociales
Paris

Vendredi le 16 novembre 2012

12h à 13h30

CLSC des Faubourgs

1250 rue Sanguinet

Salle 451

www.cremis.ca

L'aide sociale de 1961 à 2012

Tours de vis

HORIZONS

Nicole Jetté

Front commun des personnes assistées sociales du Québec

Sylvia Bissonnette

Groupe de recherche et de formation sur la pauvreté au Québec

Une des principales responsabilités des gouvernements¹ du Québec et du Canada est d'assurer, sans discrimination, les conditions permettant à l'ensemble de la population d'exercer pleinement sa citoyenneté. Cette responsabilité doit être assumée dans le respect des engagements pris tant par leur adhésion à la Déclaration universelle des droits humains, au Pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, que par l'adoption des Chartes québécoise et canadienne concernant les droits au travail et à un revenu suffisant. Les pratiques des décideurs politiques sont donc à évaluer à la lumière de ces obligations.

Présentement, on assiste aux paradoxes suivants. S'il y a moins de personnes et de familles à l'aide sociale, le nombre de personnes en situation d'itinérance a, pour sa part, augmenté. Par ailleurs, les personnes vivant de prestations de chômage sont moins nombreuses, mais de plus en plus de personnes ont recours

aux banques alimentaires. Que reste-t-il du droit à un revenu décent ?

Reconnaissance

Avant 1969, on retrouvait un éventail de programmes d'assistance financière : assistance aux mères nécessiteuses, allocations aux personnes aveugles, aide aux personnes invalides, allocations sociales, allocations scolaires, assistance aux personnes âgées, assistance publique et autres. Les critères d'admissibilité et les prestations variaient d'un programme à l'autre. La gestion relevait des municipalités, des églises et des communautés religieuses. Dans ce contexte, les personnes sans revenu



Raymond Larose. 2011. Certains droits réservés (CC)

étaient perçues comme des indigentes, des miséreuses, et identifiées, selon des critères moraux, comme de « bons pauvres méritants » ou de « mauvais pauvres ».

En 1961, le gouvernement libéral forme un comité d'étude sur l'assistance publique² qui aboutit, en 1963, à la publication du Rapport Boucher. Ce rapport introduit un changement idéologique majeur en soutenant que « le principe même de la dignité du citoyen en démocratie justifie la responsabilité de la société à son égard » (Boucher, 1963 : 120) et en établissant un lien intrinsèque entre la notion de dignité humaine et la « satisfaction des besoins essentiels, de façon stable et autonome » (*ibid.* : 121). Le comité propose alors la mise en place d'un programme unifié et affirme le droit à la reconnaissance sociale pour toute personne, quelle que soit la source du besoin. La responsabilité de l'État est ainsi précisée :

« Dans le domaine de l'assistance financière, seul l'État possède les moyens d'action proportionnés à l'œuvre à accomplir. [...] L'individu, comme citoyen et membre de la société, a donc droit à une assistance financière de la part de l'État si lui-même ou sa famille sont dans le besoin. L'ignorance d'un tel principe conduit fatalement à l'irréalisme. Le fait de ne pas l'explicitier ouvertement, lorsque l'on sait qu'il existe, équivaut presque à priver les citoyens d'un droit fondamental. » (*ibid.* : 120)

Concernant la question du travail en lien avec l'assistance financière, le Comité ajoute :

« La solution du chômage ne peut se trouver que dans une croissance économique équilibrée qui permette de fournir à toute personne un emploi approprié à sa formation technique et professionnelle ainsi qu'à son état de santé. C'est un leurre de croire que, pour la majorité des chômeurs assistés, le remède résiderait dans une sorte de travaux forcés. » (*ibid.* : 196)

Écart

Au cœur même de tensions entre le droit à l'aide sociale et la norme relative à l'obligation de travailler, le droit à l'aide sociale constitue, selon Normand (1997), l'objet principal de la *Loi sur l'aide sociale* adoptée en 1969,³ mais il n'est cependant pas reconnu aux adultes de moins de 30 ans. Pour les adultes de cette tranche d'âge, le barème déterminé comme minimal (« satisfaction des besoins minimaux ») ne s'applique qu'à ceux dont une maladie ou un handicap est confirmé par un médecin, ou qui ont un enfant à charge. Pour les autres, la prestation est réduite de 30%. Cette loi comporte aussi certaines normes relatives à l'obligation de travailler. Les jeunes adultes sont la population la plus ciblée, mais non exclusivement.

En 1974, le gouvernement décide de plafonner les prestations à 50% du salaire minimum. Depuis, l'écart entre l'aide sociale et le salaire minimum n'a fait que s'agrandir et la notion d'employabilité a pris de plus en plus d'importance. En ce sens, en 1984, le gouvernement présente l'énoncé d'orientation et le plan d'action en éducation des adultes intitulé *Un projet d'éducation permanente* dans lequel la formation de la main-d'œuvre est décrite comme devant correspondre « aux exigences de développement économique » (Gouvernement du Québec, 184 : 51). Pauline Marois, alors ministre de la Main d'œuvre et de la Sécurité du revenu, présente le projet de loi 65 en ces termes :

« Ce projet de loi a pour objet de permettre à la ministre de la Main d'œuvre et de la Sécurité du revenu d'établir à l'intention des bénéficiaires de l'aide sociale des programmes d'activité de travail ou de formation en vue de développer leur aptitude à développer un emploi. Il autorise le versement d'un montant d'aide supplémentaire d'aide sociale aux bénéficiaires qui participeront aux programmes désignés

HORIZONS

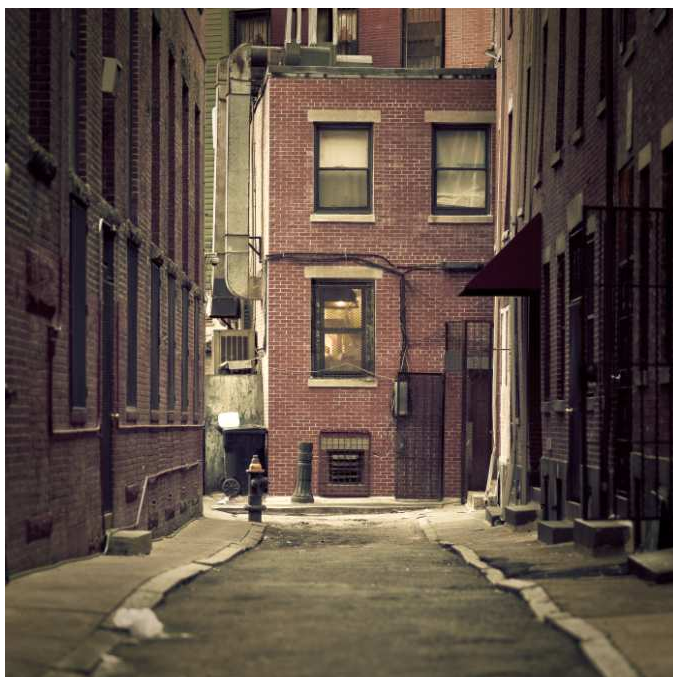
« Depuis, l'écart entre l'aide sociale et le salaire minimum n'a fait que s'agrandir et la notion d'employabilité a pris de plus en plus d'importance. »

par le gouvernement. » (1984 : 5209)

Suite à cet amendement de la Loi d'aide sociale, de nouveaux programmes d'activités pour développer l'« employabilité » apparaissent. Les bénéficiaires, incluant les moins de 30 ans, qui participent aux programmes désignés par le gouvernement ont droit à un supplément s'ajoutant à leur prestation. Le discours politique affirme que les jeunes qui veulent s'en sortir n'ont qu'à y participer. En réalité, le gouvernement contigent les ressources disponibles car « économie oblige ».

Disparition

En 1987, le gouvernement libéral publie un document d'orientation *Pour une politique de sécurité du revenu*. Les principales justifications gouvernementales mobilisées pour démontrer la nécessité d'une réforme sont les suivantes : le régime actuel d'aide serait deve-



Raymond Larose, 2011. Certains droits réservés (cc)

nu inadapté ; l'inadaptation proviendrait d'une absence de distinction entre les personnes dites aptes et les personnes inaptes au travail ; l'inadaptation serait psychosociale et politique. Plus précisément, cette source concernerait les changements de valeurs en cours dans la société en matière d'incitation au travail et de responsabilité des individus, des familles et de l'État (Normand, 1998 : 51).

Cette analyse renie les orientations de la loi de 1969 et justifie un tour de vis majeur. En effet, par l'adoption de la *Loi sur la sécurité du revenu* en 1989, l'État ne se reconnaît comme responsabilité que le devoir et l'obligation de pourvoir aux be-

soins essentiels des personnes inaptes au travail. Cette loi subdivise et catégorise les personnes assistées sociales selon des critères relatifs au marché de l'emploi. Elle réintroduit ainsi de multiples étiquettes.

En 1996, le gouvernement péquiste publie un livre vert pour préparer les esprits à un autre tour de vis, celui de la *Loi sur le soutien du*

revenu favorisant l'emploi et la solidarité sociale, adoptée en 1998. Parallèlement, l'abolition du Régime d'assistance publique du Canada (RAPC) par le gouvernement fédéral et le transfert des responsabilités en la matière aux gouvernements provinciaux permettent alors au gouvernement québécois de conditionner le montant global de la prestation en fonction de l'évaluation de l'employabilité. Cette réforme se réalise aussi dans le contexte d'un partenariat complexe qui amène l'imposition du déficit zéro.

Les réformes de 1989 et de 1998, qui s'incarnent dans la *Loi sur la sécurité du revenu* et la *Loi sur le soutien du revenu favorisant l'emploi et la solidarité sociale*, confirment la disparition du droit à l'aide sociale. Les programmes dits de développement de l'employabilité se diversifient ; ils imposent davantage d'obligations d'emploi et même une obligation de participation à des parcours d'employabilité pour les 18-24 ans. Les gouvernements intensifient l'approche *workfare*.

Appauvrissement

À travers la lutte pour une véritable réforme de l'aide sociale basée sur les droits humains, plusieurs acteurs du mouvement d'éducation populaire et du mouvement des femmes perçoivent la nécessité de développer une approche globale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Une vaste mobilisation citoyenne s'organise alors à l'intérieur de deux regroupements complémentaires : le *Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté au Québec* et celui de la *Marche mondiale des femmes*. En décembre 2002, l'Assemblée nationale adopte à l'unanimité la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* (Loi 112), qui se concrétise par l'adoption, en avril 2004, du Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Dans ce plan, le gouvernement justifie un appauvrissement garanti en introduisant la clause de l'indexation partielle des prestations d'aide sociale pour les cinq années subséquentes.

« Les réformes de 1989 et de 1998, qui s'incarnent dans la Loi sur la sécurité du revenu et la Loi sur le soutien du revenu favorisant l'emploi et la solidarité sociale, confirment la disparition du droit à l'aide sociale. »

« Ce projet, de par sa dimension arbitraire, offre moins de garanties aux personnes et donne trop de pouvoir aux normes et aux règlements déterminés par le ministre, selon l'humeur du jour. »

En septembre, un décret est aussi adopté pour modifier le règlement de la *Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale*, ce qui permet au gouvernement de récupérer 44 millions de dollars. Lors d'un point de presse, le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale légitime l'instauration d'un barème « solidarité familiale »⁴ en alimentant le préjugé d'après lequel les jeunes se font vivre par leurs parents et qu'il faut lutter contre le « phénomène Tanguy »⁵.

Pouvoir discrétionnaire

En juin 2005, l'adoption de la nouvelle *Loi sur l'aide aux personnes et aux familles* enracine et élargit le pouvoir discrétionnaire du ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale. L'aide sociale se transforme en divers programmes : aide sociale, solidarité sociale, alternative jeunesse, ainsi que des programmes spécifiques créés à la « discrétion du ou de la ministre », dans lesquels l'aide financière est versée selon les règles et conditions déterminées par le ministre. Le ministre peut également conclure, notamment dans le cadre de projets pilotes, des ententes avec des personnes, des associations, des sociétés ou des organismes afin de susciter la réalisation de projets spécifiques favorisant l'implication sociale et communautaire des personnes et des familles. Il détermine les normes applicables aux projets pilotes et peut en tout temps les modifier ou y mettre fin après en avoir avisé la personne, l'association, la société ou l'organisme concerné. Dans ce cadre arbitraire animé par des intérêts discrétionnaires, que reste-t-il du droit à un revenu suffisant ?

Cette loi, de par sa dimension arbitraire, offre moins de garanties aux personnes et donne trop de pouvoir aux normes et aux règlements déterminés par le ministre, selon l'humeur du jour. N'y sont pris en considération ni les

conditions de vie des personnes, ni leur droit à un revenu décent, ni leur droit à des mesures qualifiantes tel que l'exigerait une véritable lutte à la pauvreté. Dans le cadre de la Commission des affaires sociales chargée d'examiner le *Projet de loi 57 : Loi d'aide aux personnes et aux familles*, le Front commun des personnes assistées sociales du Québec conclut, dans son mémoire, que ce projet, de loin, « ne s'attaque véritablement et efficacement à aucune des barrières auxquelles sont confrontées les personnes assistées sociales, en particulier la barrière de la pauvreté. » (2004 : 28) Non seulement il ne propose rien de nouveau

qui démontrerait un réel effort pour régler le problème de pauvreté, mais il semble ramener la société québécoise à un filet social comme celui qui avait cours avant 1969.

Communautarisation et philanthropie

Les ministres qui se sont succédés au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale ont utilisé diverses tribunes⁶ pour valoriser la générosité des citoyens et insister sur leur responsabilité dans la lutte à la pauvreté.

Cette stratégie est identifiée dans les plans d'action gouvernementaux en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, mais elle n'est pas réservée au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Le rôle du gouvernement serait complémentaire aux efforts de la population. Ainsi, une entente de partenariat public-privé avec la Fondation Chagnon⁷ illustre l'un des axes fondamentaux de la restructuration des services publics par le gouvernement Charest. Ces plans d'action gouvernementaux soulignent également que la « collaboration du milieu communautaire est essentielle » (Gouvernement du Québec, 2006 : 21).

Ces appels au milieu communautaire et à la charité pour justifier le détournement du droit à l'aide sociale semblent répondre à deux credo. D'une part, afin de conserver les marchés et les emplois, dans un contexte où la pression internationale est importante, il faut revoir à la baisse les conditions salariales et les protections sociales liées au travail. D'autre part, l'éloge de la privatisation des services publics résonne avec de plus en plus d'intensité. La communautarisation des services et la philanthropie deviennent ainsi des ressources pour répondre aux besoins des citoyennes et citoyens qui ne peuvent pas payer les frais des services publics privatisés. Or, il semblerait



Stephan Greyer, 2009. Certains droits réservés (CC)

HORIZONS

que la collaboration de partenaires philanthropiques et communautaires serve davantage à développer un autre type de PPP, le Projet de Partenariat pour le contrôle des Pauvres.

Notes

1 : Ceci est clairement identifié dans le Rapport Boucher (1963).

2 : Les membres : J. Émile Boucher, (président), Maroel Bélanger, Claude Morin.

3 : En 1966, le gouvernement du Canada a adopté le Régime d'assistance publique du Canada (RAPC) par lequel, entre autres, il s'engageait, à la hauteur de 50%, à rembourser les dépenses encourues par les provinces par la mise en place de régimes généraux d'assistance publique. En retour, les provinces s'engageaient à utiliser les montants transférés comme aide directe sans autre condition.

4 : Le barème mensuel de base est diminué de 100 \$ pour tout adulte sans contraintes sévères qui vit avec un parent (père et/ou mère) dont la source de revenu ne se limite pas à la sécurité de la vieillesse (prestation de base et le plein supplément) ou que ce parent n'a pas de certificat médical qui précède l'incapacité de vivre seul.

5 : Le phénomène Tanguy fait référence au film *Tanguy* d'Étienne Chatiliez.

6 : Discours du 17 octobre ; le Forum du millénaire, le 9 novembre à Montréal ; diverses publicités parues dans les journaux dont la Journée nationale de la philanthropie ; formation d'un Comité sur le don à l'intérieur du Secrétariat à l'action communautaire autonome et initiative sociale (SACAIS).

7 : Voir à ce sujet le site www.fondationchagnon.org et les communiqués de presse conjoints entre la Fondation et divers ministères.

Boucher, J.-E. (1963). *Rapport du Comité d'étude sur l'assistance publique*, Québec, L'Éditeur officiel du Québec.

Front commun des personnes assistées sociales du Québec (2004). *Le projet de loi 57 : un détournement de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, Mémoire déposé à la Commission des affaires sociales chargée d'examiner le projet de loi 57 « Loi d'aide aux personnes et aux familles », Montréal.

Gouvernement du Québec (1984). *Un projet d'éducation permanente*, Énoncé d'orientation et Plan d'action en éducation des adultes, Québec.

Gouvernement du Québec (2006). *Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2004-2009*, Bilan de la deuxième année, octobre 2006.

Marois, P. (1984). *Journal des débats* – 15 mars 1984, Assemblée nationale, Québec.

Normand, B. (1997). *L'obligation de travailler, l'aptitude au travail et l'employabilité : trois normes au coeur du retournement de l'aide sociale au Québec au cours des années quatre-vingt*, Mémoire de maîtrise présenté au département des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal, Montréal.

Colères d'usagers, colères d'intervenants

Éclats au travail



Raymond Larose, 2012. Certains droits réservés (CC)

HORIZONS

Éric Gagnon

Chercheur
CAU-CSSS de la Vieille-
Capitale

Dans le corridor d'un centre d'hébergement, le fils d'un résident laisse exploser sa colère, insultant le personnel et lui reprochant son incompetence. Au téléphone, la commissaire locale aux plaintes s'efforce de calmer une usagère furieuse de s'être fait refuser des services. En consultation, un travailleur social explique à une personne qu'il ne peut accepter ses emportements et éclats, et qu'elle doit changer si elle veut continuer de recevoir son aide. Dans le bureau d'un cadre, un intervenant donne libre cours à sa colère, furieux contre les règles et les nouvelles directives auxquelles il doit se soumettre. De retour chez lui après le travail, un gestionnaire exprime devant ses proches sa révolte devant la manière dont sont traités des enfants ou le mépris dont certaines personnes sont parfois l'objet.

La colère ne laisse jamais indifférent. Elle explose, heurte, blesse. Elle attire l'attention, veut rompre avec le destin ou

le cours régulier des choses. Au travail, elle vient bousculer les habitudes et l'autorité ; dans les soins et les services, elle menace une relation que l'on veut fondée sur la confiance et l'empathie, ainsi que sur des rôles et des attentes bien définis ; dans les grandes organisations, elle dérange, perturbe la routine, dévoile ce que l'on préfère taire, ignorer ou traiter autrement. La colère est également multiple. Elle a plus d'un visage. Elle prend différents prétextes, s'exprime de façons variées, mais surtout, on y réagit de façons multiples et contradictoires. Devant sa propre colère, celle dont on est la victime ou dont on est témoin, nos réactions sont variables, souvent ambivalentes. Tantôt on l'approuve, tantôt on la condamne.

Ces réactions diverses trouvent leur source dans la manière dont on s'est représenté la colère dans l'histoire et la culture occidentales, la manière dont on l'a pensée et jugée. Un détour par l'histoire peut nous aider à en comprendre les raisons et les motivations. C'est ce que je me propose ici de faire. Ce détour nous donnera quelques repères pour comprendre la passion colérique dans les relations de services et les relations de travail aujourd'hui : ce qui la provoque et comment on la juge, pourquoi ici, on croit devoir la maîtriser et là, on lui reconnaît une légitimité.

Imaginaire et éthique de la colère

La colère n'est pas un simple mouvement impulsif. Comme toutes les passions de l'âme, elle est imprégnée d'imaginaire, de représentations et de valeurs qui en orientent la manifestation. Au cours de l'histoire, elle fut investie de différentes significations, dont l'importance a varié selon les époques et les milieux sociaux. Ces significations appartiennent à l'héritage culturel d'une société et dirigent en silence les emportements colériques des individus. « On doit reconnaître que l'homme

est au-dedans de lui-même le lieu d'une histoire », écrit Vernant (1996 : 142).

Ainsi, très tôt dans l'histoire de l'Occident, la colère fut l'objet de préoccupations et de réflexions.¹ Chez les anciens Grecs, elle était la réponse qu'il convenait d'avoir lorsqu'on subissait un *outrage*. Elle était protestation pour une offense ou une dépréciation injustifiée, une demande de réparation pour une atteinte faite à son honneur ou à sa réputation. La colère était pour ainsi dire un droit, et même un devoir, pour celui qui subissait un affront, se sentait lésé, n'était pas traité selon son rang ou sa valeur. Longtemps un privilège des princes, qui seuls pouvaient ainsi faire valoir leur droit, elle



Raymond Larose, 2011. Certains droits réservés (CC)

s'est depuis « démocratisée » ; il est jugé normal que toute personne qui s'estime bafouée ou méprisée puisse s'emporter avec violence.

Mais dès l'Antiquité, la colère fut également perçue comme une *maladie* de l'âme et du corps, un dérèglement, une perte de contrôle. Celui qui est en colère ne sait pas se dominer, il est emporté par la colère, il ne s'appartient plus. Le colérique ne sait pas discerner ce qui est important de ce qui ne l'est pas, le vrai du faux, son intérêt de ce qui lui est contraire. Il est aveuglé par la colère et commet souvent l'irréparable. La colère n'est plus ici un droit, mais une faiblesse.

Avec l'orgueil, l'avarice, la luxure, la paresse, l'envie et la gourmandise, la colère figure aussi dans la théologie chrétienne parmi les sept *péchés* capitaux. Se mettre en colère, c'est s'aimer trop soi-même et ne pas aimer suffisamment son prochain. Elle est un péché, car elle entraîne le mal, la violence, la discorde et la haine. La colère est contraire aux vertus que sont la charité et l'humilité. Elle va à l'encontre des attitudes qui sont au centre de l'éthique chrétienne : le pardon et la compassion. Tout comme dans la représentation précédente – la colère comme maladie – elle est perçue négativement.

Enfin, la passion colérique fut aussi parfois associée à la *justice* et à la vérité. C'est la colère du révolté, de celui qui arrache les masques pour dénoncer les mensonges, les compromissions et les abus. La colère devient un geste héroïque de résistance et d'insoumission, un geste de refus devant l'intolérable ; un geste

également courageux, car on se fait de nombreux ennemis à dénoncer les privilèges, les injustices ou l'incompétence. La colère redevient positive, c'est une conduite valorisée. Au Québec, le syndicaliste et militant Michel Chartrand a incarné cette représentation de la colère.

Ce sont là quatre représentations très différentes de la colère, chacune comportant d'ailleurs de multiples variantes. Ce sont quatre manières différentes de la comprendre, de la juger et donc, la ressentir ; quatre manières d'en faire l'expérience, qui commandent des réactions différentes. À ces quatre représentations peuvent d'ailleurs être associées quatre éthiques différentes, quatre visions ou idéaux de ce qu'est une vie bonne, vertueuse ou accomplie. À la colère comme réponse à l'outrage, correspond une éthique fondée sur la préservation de l'honneur et de la réputation ; elle passe par la reconnaissance de sa valeur par les autres. À la condamnation de la colère comme maladie de l'âme et du corps, correspond une éthique de la maîtrise de soi, l'idéal du sage qui ne s'emporte pas, conserve sa tranquillité et prend une décision raisonnable. À la représentation de la colère comme péché, correspond une éthique fondée sur les vertus chrétiennes de la charité et du pardon, qui commandent la compassion, l'amour de l'autre et le refus de l'amour immodéré de soi. Enfin, la représentation de la colère comme dévoilement de l'injustice est liée à un idéal d'intégrité personnelle et d'authenticité, dans le refus des compromissions et l'attachement à la vérité (voir tableau).

Passions colériques

Ces quatre représentations sont encore bien vivantes dans les sociétés occidentales en général, et dans la société québécoise en particulier. Elles commandent en grande partie les

« C'est la colère du révolté, de celui qui arrache les masques pour dénoncer les mensonges, les compromissions et les abus. »

HORIZONS

« L'usager qui se met en colère parce qu'on lui refuse des services s'estime offensé. Il a le sentiment que ce refus témoigne du peu d'intérêt que les autres ont pour lui. »

manifestations de colère et les réactions à ces colères dans les différentes sphères de la société, dont celle des services de santé et des services sociaux.

L'usager qui se met en colère parce qu'on lui refuse des services s'estime offensé. Il a le sentiment que ce refus témoigne du peu d'intérêt que les autres ont pour lui. Il pense avoir droit à plus d'égards et de considération. À travers sa demande de services, il y a une demande de reconnaissance : de ce qu'il est, de ce qu'il vit, de ce qu'il vaut. Par delà ses besoins de soins et de soutien, il cherche à faire reconnaître sa valeur. On y reconnaît la première grande représentation de la colère.

L'intervenant qui demande à l'usager de se contrôler est animé par une autre éthique, celle de la maîtrise de soi. On la retrouve dans diverses formes d'accompagnement des usagers souffrant de troubles mentaux et de problèmes de comportement, dans lesquelles on les invite à maîtriser leurs affects, reprendre le contrôle sur leur vie, collaborer avec les intervenants, suivre les prescriptions, etc. La colère est toujours vue comme une conduite inappropriée, source de problèmes, de confusion et de malentendus ; elle doit être contenue ou canalisée.

Le conjoint (ou l'intervenant), qui continue d'aider un usager malgré sa conduite violente et agressive, ses insultes et même ses coups, qui refuse de céder lui-même à la violence, obéit davantage à la troisième représentation et son éthique. La personne réagit à la colère de l'autre en continuant à faire preuve de charité et

de compassion. Sa conduite est dictée par un idéal d'amour de l'autre ou de service à autrui qui en a besoin. Elle demeure animée par des valeurs transmises par le christianisme.

Le gestionnaire ou l'intervenant qui laisse exploser sa colère devant les injustices ou l'absurdité dont il est témoin – malades laissés sans soins, organisation inefficace, enfance maltraitée – obéit quant à lui à une éthique fondée sur la vérité et le maintien de l'intégrité. Sa colère est à ses yeux pleinement justifiée. L'inacceptable ne peut être toléré ; il ne peut surtout pas être passé sous silence. Sa colère vise à mettre au jour les impuissances et les frustrations du personnel, que l'organisation, bien souvent, ne voudrait pas entendre.

Dans un même milieu de travail, on voit ainsi s'exprimer différentes colères et réponses à la colère, qui trouvent leurs motivations et leurs sources dans des représentations et des éthiques parfois très anciennes. En fait, chacune de ces colères est souvent elle-même complexe et ambivalente. Différentes représentations, éthiques et attitudes face à la colère s'expriment souvent en même temps (voir tableau). Les individus sont animés de sentiments contradictoires, faits d'approbations et de condamnations, de révolte et de culpabilité. Leur conduite oscille entre la maîtrise et l'emportement. Si certaines représentations et valeurs dominent dans certaines situations, les autres ne sont pas entièrement absentes. Notre imaginaire, notre vision de monde et notre morale sont composés de différentes couches de significations, parfois contradictoires. Et je me limite ici à la tradition occidentale. Dans

Tableau: Caractéristiques, valeur et éthique des représentations de la colère

Représentation	Caractéristiques	Valeur	Éthique
Réponse à l'outrage	Défendre sa réputation, sa valeur et ses droits	Positive	Honneur et réputation
Maladie	Ne pouvoir se dominer ou se contrôler ; ne pouvoir juger correctement	Négative	Maîtrise de soi et tranquillité du sage
Péché	S'aimer trop et ne pas aimer suffisamment autrui	Négative	Amour de l'autre et compassion
Justice	Dévoiler la vérité, démasquer les injustices	Positive	Intégrité et authenticité

une société cosmopolite, et plus particulièrement dans l'intervention interculturelle, cette tradition se heurte à d'autres traditions et héritages culturels, suscitant parfois incompréhensions, méprises et réactions passionnelles.

Expériences de la colère

Comme toutes les passions, la colère n'est pas une réaction naturelle. Ou pas entièrement. Les hommes la façonnent, la chargent de significations et de valeurs, l'intègrent à des doctrines ou des morales et lui donnent une forme ; ils en orientent le cours et le développement, l'exaltent ou la refrenent. La colère n'est pas un simple mouvement d'humeur, une réaction instinctive, mais un véritable comportement, une manière de réagir aux événements et de répondre à une situation, une manière d'être au monde. L'expérience que nous faisons de la colère, la nôtre ou celle dont on est témoin, est une expérience à la fois intellectuelle, émotionnelle et physiologique. Tout notre être y est mobilisé ou se sent concerné.

C'est pourquoi la colère ne nous laisse jamais indifférents. La colère d'ailleurs cherche à nous sortir de l'indifférence. Elle est protestation. Nos expériences variées de la colère ont peut-être en commun de poser chacune à leur façon la question de la volonté et du pouvoir. De l'absence de maîtrise de soi à l'incapacité à obtenir la reconnaissance désirée, de l'impossibilité à obtenir justice à la difficulté de discerner le vrai, l'individu est toujours confronté à son *impuissance*. Dans la colère, le sujet fait l'expérience de ses limites.

Note

1 : Je résume ici à grands traits une histoire racontée plus longuement dans un livre récent : Gagnon, E. (2011). *Éclats. Figures de la colère*, Montréal, Liber.

Vernant, J.-P. (1996). *Entre mythe et politique*, Paris, Éditions du Seuil.

Christopher McALL
Jiad AWAD
Jean-Yves DESGAGNÉS
Jean GAGNÉ
Baptiste GODRIE
Nancy KEAYS
Marie-Carmen PLANTE
Nadia STOETZEL

Avec la collaboration de
Luc GAUDET

AU-DELÀ DU PRÉJUGÉ

TRAJECTOIRES DE VIE, PAUVRETÉ ET SANTÉ



 Presses
de l'Université
du Québec

HORIZONS

Apprendre à survivre dans la rue

Conférence par
Mario Poirier

Psychologue clinicien
Professeur titulaire
TELUQ

Membre du CREMIS

Jeudi le 18 octobre 2012
12h à 13h30
CLSC des Faubourgs
1250 rue Sanguinet
Salle 451
www.cremis.ca